

© Thara Scippa



Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers



Les événements à signaler pour la direction sont en grande partie liés aux engagements de législature:

- rénovation et assainissement des collèges (en particulier St-Roch, Montoie et la Barre) ou construction de nouveaux bâtiments scolaires (concours architecturaux ou préavis concernant Béthusy, la Sallaz et la deuxième étape des Plaines-du-Loup);
- la création de places d'accueil de jour, dans un contexte de demande croissante des familles: ouverture de 92 places en préscolaire, 280 en parascolaire, développement d'une offre d'accueil parascolaire durant les vacances.

La bonne collaboration entre les services de la direction pour une politique de l'enfance et la jeunesse cohérente est à souligner. Elle se manifeste notamment sur plusieurs sujets liés à la santé et la prévention:

- développement du dispositif concernant la précarité menstruelle, articulant distributeurs de produits hygiéniques dans les écoles et démarches auprès des élèves;
- thématique de la transition école-métier, qui fera l'objet d'une campagne de prévention en 2025–2026 s'appuyant sur les collaborations développées entre écoles, services communaux et cantonaux et entreprises formatrices.

Sur le plan organisationnel, signalons, au Service quartiers, jeunesse et familles, l'intégration du Domaine cultes et temples au Domaine vie de quartier. Cela permet d'articuler les obligations communales envers les églises reconnues et la volonté de renforcer les acteurs des quartiers.

Secrétariat général (SGEJQ)

Principales missions du service

- appuyer le conseiller municipal sur les enjeux stratégiques;
- préparer et suivre des affaires du Conseil communal et de la Municipalité;
- appuyer les services de la direction en matière de finances, communication interne et externe, rédaction et recherche;
- déployer la politique d'accessibilité universelle;
- garantir la présence de personnel éducatif remplaçant dans les structures d'accueil de jour;
- offrir des activités culturelles et de sensibilisation à l'environnement aux élèves lausannois.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité EJQ	9.10	9.90	10.60	8.60
Direction SG	6.85	5.65	6.55	6.55
Junior Team	1.98	1.78	1.98	1.78
Pool de remplacement DEJQ	23.50	6.36	23.50	14.00
Unité RH de la Direction	6.95	7.00	7.15	7.30
Total service	48.38	30.70	49.78	38.23

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2024
Total service	1.40

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nb	ept	nb	ept
Comptabilité EJQ	11	9.90	10	8.60
Direction SG	7	5.65	9	6.55
Junior Team	3	1.78	3	1.78
Pool de remplacement DEJQ	9	6.36	17	14.00
Unité RH de la Direction	8	7.00	8	7.30
Total service	38	30.70	47	38.23

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2023	31 décembre 2024
	nb	nb
Direction SG	3	1
Junior Team	4	6
Total service	7	7

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2024	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	5	14
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	3	3
Total service	8	17

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	1
Décès	-
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	5

Auxiliaires

	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	6	0.18	-	-
Auxiliaires mensualisé·e·s	6	3.52	4	1.84
Auxiliaires payé·e·s au forfait	-	*	-	*
Total service	12	3.70	4	1.84

* information indéterminée car à la tâche/journée

Événements marquants

Lors de sa première année en tant qu'entité distincte, le secrétariat général a contribué à plusieurs événements:

- création et développement d'un pool de remplacement de personnel éducatif formé pour les absences de courte durée du personnel titulaire des structures d'accueil de jour;
- collaboration avec l'Université de Lausanne pour le label Villes apprenantes de l'UNESCO;
- lancement d'un groupe interservices sur la transition école-métier du secondaire I;
- participation aux journées d'action nationale pour les 10 ans de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes en situation de handicap.

Principales activités 2024

Accessibilité universelle

La Ville de Lausanne a organisé une journée de sensibilisation avec des associations régionales du handicap dans le cadre d'«Avenir inclusif» – les journées nationales d'action pour les droits des

personnes en situation de handicap – coordonnées par le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH). Couronnée de succès, les associations en demandent la pérennisation.

Une autre activité mise en place en 2024 est la rédaction de rapports d'évaluation de l'accessibilité. Ceci permet de consigner en un seul endroit les observations et recommandations en matière d'accessibilité universelle. Ces rapports peuvent concerner tant des bâtiments de la Ville que des prestations.

Pour faciliter la communication institutionnelle et atteindre le public le plus large, la Ville met en avant 10 règles ainsi que des formations pour accompagner son personnel dans une rédaction plus accessible à toutes et tous.

Junior Team

La Junior Team de cuisinières et cuisiniers compte 6 apprenties et apprentis encadrés par 2 formatrices et formateurs ainsi que le prévoit le modèle de base. La répartition homme-femme est désormais à part égale. La Junior Team a accueilli un stagiaire de Gastro-Vaud venu parfaire son éducation professionnelle durant une année. Les 3 apprenties et apprentis ont réussi leurs examens finaux.

Pool de remplacement – Réseau-L

Le pool de remplacement s'inscrit dans le projet de législation afin d'augmenter la qualité de l'accueil de jour. Les directives de l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) exigent le remplacement immédiat de toute personne absente, puisque les taux d'encadrement doivent être respectés en tout temps. Le pool répond à cette requête et vise aussi à proposer des conditions de travail plus pérennes aux collaboratrices et collaborateurs. Le pool opère depuis novembre 2023. Il dessert à présent l'ensemble des structures, CVE municipaux et APEMS confondus. Plus de 14'000 heures de remplacement ont été demandées sur l'année 2024, dont 10'000 heures ont pu être assurées par le pool. À ce jour, 15 membres d'équipe diplômées et diplômés (ASE et EDE) sont engagés en CDI à des taux allant de 60% à 100%.

Initiation culturelle, éducation à l'environnement, prévention des accidents par morsure

Activités culturelles et abonnement culturel

Les activités culturelles s'adressent aux classes lausannoises de 1P à 12Rac et offrent un peu plus de 60 spectacles, concerts, animations et découvertes adaptés à chaque âge. Du Petit Théâtre aux Docks, en passant par le Théâtre Vidy-Lausanne, le Festival Jazz'Onze+ ou l'Opéra, les élèves ont pu découvrir les hauts lieux culturels de la ville et toutes les formes du spectacle vivant. Plus de 12'000 élèves ont bénéficié d'une ou de plusieurs de ces propositions.

L'abonnement culturel propose des spectacles destinés aux élèves de 9S–12Rac et leur permet d'assister aux séances publiques à raison de CHF 8.– la place. 2'365 billets ont été commandés par les élèves ou par le corps enseignant pour leur classe. L'abonnement permet également aux classes d'assister gratuitement à certaines générales d'opéras.

Sensibilisation à l'environnement

La demande pour les animations en classe et les visites de sites stratégiques offertes tant par des partenaires externes que des services de la Ville est en augmentation. Fort de ce constat, le SG a initié un élargissement des prestations pour faire une place à un nouveau thème: le climat. Ainsi, l'eau, l'énergie, les déchets, les milieux de vie et le climat sont les cibles des activités présentées. Les aperçus urbains, complémentaires à ce programme, permettent aux élèves de découvrir un métier de la Ville.

Prévention des accidents par morsures PAM

Ce cours, destiné à apprendre aux enfants le comportement à adopter en présence d'un chien, est délivré par une association privée qui agit en délégation de la Direction cantonale des affaires vétérinaires. Cette année, 85 classes de 1 à 4P se sont inscrites.

Unité communication

L'unité pilote et déploie la stratégie de communication de la direction. Elle accompagne les services dans leurs actions de communication en veillant à leur cohérence et leur efficacité. Elle coordonne les projets inter-directions et assure le lien avec le Bureau de la communication de la Ville. En 2024, l'unité a concentré ses efforts sur l'harmonisation de la communication du Réseau-L et la création d'une nouvelle identité graphique. Les informations destinées aux parents ont notamment été repensées sur le site www.lausanne.ch/reseau-l.

Comptabilité de direction

Le rôle de la comptabilité de direction est multiple puisqu'elle supervise ou prend en charge une grande partie des processus financiers pour la direction. Son activité s'articule autour de 2 pôles: d'une part le traitement des salaires et des éléments variables de paie pour l'ensemble du personnel de la direction (environ 3'000 collaboratrices et collaborateurs) et d'autre part le traitement des opérations comptables liées aux fournisseurs et aux débiteurs.

L'année 2024 a vu l'arrivée d'une nouvelle responsable financière à la tête de la comptabilité de direction. Ses axes de travail prioritaires sont l'optimisation des processus internes, notamment en lien avec l'implémentation d'Abacus, et le renforcement du travail en réseau au sein de la direction et avec les autres services de la Ville.

Service quartiers, jeunesse et familles (QJF)

Principales missions du service

Les missions principales du service sont les suivantes:

- favoriser le lien social et la citoyenneté;
- piloter les politiques liées à l'enfance, la jeunesse, les familles et les quartiers;
- planifier et gérer l'accueil pendant les vacances et dans les écoles à la montagne;
- soutenir la transition école-métier par des mesures adaptées;
- lancer des campagnes de prévention et de sensibilisation;
- participer au pilotage stratégique et opérationnel du réseau-L, via le Bureau d'information aux parents (BIP) et le Bureau de détermination des revenus (BDR);
- maintenir et gérer le patrimoine des lieux de culte, en veillant à leur bon fonctionnement;
- accompagner le déploiement de la politique de restauration collective au sein des structures d'accueil du Réseau-L;
- encadrer et subventionner des entités partenaires parapubliques et privées, comme la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL).

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	10.00	8.40	-	-
Délégation enfance	-	-	1.70	1.70
Délégation jeunesse	-	-	8.30	8.10
Direction QJF	2.80	2.80	2.70	2.20
Domaine vacances	31.52	31.42	31.52	31.12
Finances et BDR	3.50	3.50	3.50	3.70
Politique familiale	4.40	4.40	5.25	5.25
Transition école-métier	-	-	1.40	1.40
Vie de quartier	18.74	17.33	19.94	15.99
Total service	70.96	67.85	74.31	69.46

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2024
Total service	3.35

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nb	ept	nb	ept
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	13	8.40	-	-
Délégation enfance	-	-	4	1.70
Délégation jeunesse	-	-	10	8.10
Direction QJF	4	2.80	3	2.20
Domaine vacances	41	31.42	40	31.12
Finances et BDR	5	3.50	5	3.70
Politique familiale	6	4.40	7	5.25
Transition école-métier	-	-	2	1.40
Vie de quartier	43	17.33	40	15.99
Total service	112	67.85	111	69.46

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2023	31 décembre 2024
	nb	nb
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	2	-
Délégation jeunesse	-	1
Domaine vacances	1	1
Total service	3	2

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2024	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
Total service	16	15

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	9
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	3
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	16

Auxiliaires

	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	153	9.44	129	9.21
Auxiliaires mensualisé·e·s	11	3.41	11	3.18
Auxiliaires payé·e·s au forfait	21	*	9	*
Auxiliaires payé·e·s à la journée	136	*	137	*
Total service	321	12.85	286	12.39

* information indéterminée car à la tâche

Événements marquants

- création d'un Fonds de quartier destiné à soutenir des initiatives citoyennes dans les quartiers;
- pose de la première pierre de la Maison de quartier des Plaines-du-Loup;
- premiers jalons du futur guichet unique pour les familles, avec le rapprochement des équipes du BDR et du BIP à Chauderon 9;
- publication, en collaboration avec l'Université de Lausanne et la Haute Ecole en Travail Social, de la brochure «Encourager la participation des filles dans les activités jeunesse»;
- le projet «Restauration collective, durabilité et santé des enfants: comment combiner?» du Bureau lausannois pour les familles a été retenu par l'appel à projet Volteface «santé et durabilité» de l'UNIL;
- conférence des Parlements de Jeunes suisses à Lausanne, avec la participation de 180 jeunes;
- lancement d'une première saison d'animations de la Place du Tunnel, en partenariat avec des associations et des acteurs locaux.

Principales activités 2024

Domaine vie de quartier

Né en 2024 de la fusion des Domaines coordination de quartier et cultes et temples, le Domaine vie de quartier pilote la politique des quartiers tout en gérant les prestations pour les églises et communautés reconnues. Cette fusion renforce les synergies entre acteurs socioculturels et confessionnels pour améliorer la qualité de vie dans les quartiers. En partenariat avec la FASL et ses 17 lieux d'animation, ainsi que d'autres acteurs, le domaine promeut l'intégration sociale, la participation citoyenne et les projets locaux.

Caravane des quartiers

En septembre 2024, 2 Caravanes des quartiers ont eu lieu à Praz-Séchaud et à Grand-Vennes, renforçant le vivre ensemble. Organisées dans le même mois, elles ont attiré un large public, favorisant les échanges interculturels et citoyens. Plus de 1'500 personnes et plus de 40 associations de quartiers y ont pris part.

Budget participatif

Le Budget participatif 2024–2025, étendu sur 18 mois, a reçu 23 projets, avec un appel ouvert jusqu'en janvier 2025.

Depuis fin 2024, un nouveau dispositif est né de la réorganisation du Budget participatif: le Fonds vie de quartier. Il soutient des initiatives locales en offrant jusqu'à CHF 5'000.– pour concrétiser un projet promouvant la diversité et le vivre ensemble. Les soutiens sont attribués par un jury composé de représentantes et représentants de l'administration, de la FASL et des sociétés de développement, mais aussi de citoyennes et citoyens tirés au sort.

Boîte à idées virtuelle

Depuis 2021, la Boîte à idées virtuelle permet aux Lausannoises et Lausannois de proposer des initiatives pour améliorer le vivre-ensemble. Sur 94 idées soumises, 44% ont été retenues, tandis que les autres ont alimenté les réflexions sur les projets en cours.

Diagnostics sociaux

Lancé en 2024 aux Plaines-du-Loup, le diagnostic social vise à renforcer le vivre-ensemble grâce à des échanges avec les habitantes et habitants ainsi que les acteurs locaux. Un rapport en découle, proposant des actions pour améliorer la cohésion sociale et la vie de quartier.

Cabane des Bossons

En 2024, la Cabane des Bossons a diversifié ses activités avec des cours de français, un atelier couture, des animations pour seniors et des soirées jeux. Des événements comme des soirées pyjama ou un vide-dressing ont été organisés. L'équipe a participé à «Blécherette en fête» et au chantier «Brique en brique», produisant 2'371 briques pour la future maison de quartier. En mai, l'association Cabane des Bossons/Maison de quartier du Plateau de la Blécherette a été fondée, permettant ainsi de poser les jalons de la gouvernance participative de la future Maison de quartier, dont la première pierre a été posée le 6 septembre 2024.

Cultes et Temples

Le Domaine gère les prestations dues aux églises et coordonne les relations entre les autorités cantonales, communales et religieuses selon les obligations légales. Ses missions incluent l'entretien du patrimoine, le soutien aux paroisses pour la gestion des bâtiments et des cultes (concierges, sacristaines, sacristains, organistes) ainsi que la gestion des guettes et guets de la Cathédrale.

Accueil vacances (DAV) – Réseau-L

Le domaine Accueil vacances (DAV) organise des prestations pour les enfants de Lausanne pendant 13 semaines de vacances scolaires, incluant des camps avec hébergement et des centres aérés. En partenariat avec la FASL et l'Espace des inventions, le DAV propose des activités complémentaires telles que des accueils libres et des journées d'activités. Les familles sont informées de ces offres 2 fois par an via l'Agenda des vacances.

Le guichet du DAV, appelé Bureau d'accueil vacances, a répondu à environ 930 personnes, fournissant des informations et orientant vers les services communaux.

Passeport vacances

Le DAV est mandaté par l'Association passeport vacances région lausannoise (APVRL) pour assurer l'infrastructure administrative du Passeport vacances. En 2024, la vente du passeport «Traditionnel» a augmenté de 8% et celle du «Farniente» de 26% par rapport à 2023. Un total

de 213 organisateurs, représentant 38 communes, ont proposé 301 activités pour 2'332 enfants de 9 à 15 ans. Depuis avril 2024, un système sécurisé d'inscription en ligne a été introduit, facilitant grandement les démarches et assurant ainsi un traitement égalitaire des demandes.

Centres aérés – Réseau-L

Pour harmoniser les prestations des centres aérés, les termes «centres aérés urbains» et «centres aérés d'été» ont été remplacés par une appellation unique: «centres aérés» (CA). Ces centres accueillent les enfants de 6 à 12 ans, de 8h à 18h, dans les locaux des APEMS, avec une organisation axée sur le plein air, la participation, la créativité, l'expérimentation et l'autonomie. Depuis octobre 2024, les CA proposent des thématiques spécifiques et un accueil uniquement à la semaine.

En 2024, pendant les vacances hors été, les CA ont accueilli 998 enfants (3'753 journées-enfants), enregistrant une baisse de 8% par rapport à 2023, largement compensée par l'introduction d'une nouvelle offre de vacances par les APEMS, appelée APEMS + VAC. En été, 564 enfants (2'820 journées-enfants) ont été accueillis et accueillis, marquant une hausse de 2,5% par rapport à l'année précédente.

Depuis octobre 2024, les tarifs ont été réajustés pour mieux correspondre à ceux des APEMS + VAC, avec une facturation basée sur le revenu brut des familles. Une meilleure lisibilité des prestations en a découlé.

Centres à la montagne de la Barboleusaz (Gryon), des Chevalleyres (Blonay) et du Planemard (Château-d'Oex) – Réseau-L

Les 3 centres à la montagne accueillent toute l'année des classes de 4P à 8P pour des camps scolaires et des enfants de 6 à 12 ans pour des camps de vacances. Cette année, 21 semaines de camps de vacances ont permis l'organisation de 4'083 journées-enfants et 94 semaines de camps scolaires ont été organisées.

Les camps de vacances et centres aérés ont accueilli 2'377 enfants.

- 815 en camps de vacances;
- 998 en centres aérés février-avril-octobre;
- 564 en centres aérés d'été.

Les camps scolaires ont reçu 2'774 enfants.

Au total, ce sont 5'151 enfants qui ont pu profiter de ces prestations.

Les centres emploient des équipes professionnelles et leurs cuisines, labellisées Fait Maison, respectent les critères du plan de restauration collective durable (RCD).

Politique familiale – Réseau-L

Le Domaine de la politique familiale est composé du Bureau lausannois pour les familles (BLF), du Bureau d'information aux parents (BIP) ainsi que de la Restauration collective.

Le BLF facilite l'accès des familles aux services, activités et infrastructures proposées par la Ville de Lausanne, notamment en matière d'accueil de jour. Le BIP centralise les demandes pour les places d'accueil pour les IPE (0–6 ans) et l'AMIFA (0–12 ans).

Famille en fête

La fête de la Journée internationale des familles, rebaptisée cette année «Familles en fête», s'est tenue dans les jardins de Beaulieu. Les familles ont pu découvrir des stands d'associations et participer à diverses activités, telles que des initiations sportives, un marché aux jouets, une course de super-héros, des ateliers créatifs, des jeux géants et un mur de grimpe. L'événement a attiré près de 1'500 personnes.

Appel à projets

Le BLF attribue chaque année CHF 10'000.– pour soutenir des initiatives en faveur des familles lausannoises. Cette 8^e édition a battu un record avec 32 propositions, dont 4 ont été récompensées pour leur créativité et leur innovation.

Grandir à Lausanne

Publié 2 fois par an, ce bulletin d'information, distribué à tous les élèves de la Ville, a abordé les thèmes suivants:

- apprendre autrement: les différentes activités proposées aux enfants et aux jeunes pendant l'école ont été mises en avant (sensibilisation à l'environnement, sorties culturelles, animations, courses d'école, camps et voyages d'études);
- l'accueil de jour: le Réseau-L et ses structures d'accueil pré et parascolaires ont été présentés au public, ainsi que l'offre pendant les vacances.

Plateforme familles

2 fois par an, le BLF réunit ses partenaires internes et externes pour discuter de sujets d'actualité. Cette année, les discussions ont porté sur l'impact des perturbateurs endocriniens sur la santé des familles. Le thème de la participation a également été abordé, avec la présentation du guide pratique «Le Participatif», par la coordinatrice de la participation et la déléguée à l'enfance.

Graine solidaire

Le projet Graine Solidaire est une initiative qui vise à promouvoir une alimentation saine et à renforcer la cohésion sociale à travers des rencontres organisées dans le quartier du Bois-de-Vaux. Un guide pratique a été édité pour permettre à d'autres communes ou associations de développer des projets similaires et d'adopter des pratiques durables.

Restauration collective – Réseau-L

Le domaine de la Politique familiale coordonne l'offre de restauration collective pour plus de 8'000 repas du Réseau-L, gère les contrats avec les prestataires et collabore avec la Direction LEA. En 2024, un poste de coordinatrice de la restauration collective a été créé en prévision de la reprise de la Junior Team de cuisine.

Bureau d'information aux parents (BIP) – Réseau-L

En 2024, le BIP a célébré ses 30 ans de service aux parents. Sa mission initiale était de les informer sur l'accueil de jour et de gérer leurs inscriptions et, depuis 2015, il répond également à toute information relative aux questions familiales. Cette année a été marquée par 2 évolutions majeures dans l'amélioration des services offerts à la population:

- réorganisation des fermetures pour accélérer le traitement des demandes: le BIP a atteint l'objectif de répondre aux parents dans un délai de 10 jours, en restant ouvert pendant les vacances des CVE municipaux, assurant une disponibilité continue, même en été;
- regroupement du BIP et du BDR dans des locaux communs: en regroupant ces 2 bureaux du Réseau-L dans un même espace, les démarches des familles lausannoises ont été facilitées, renforçant aussi la collaboration entre les 2 équipes. Il s'agit d'une première étape vers un guichet unique à l'échelle de la Direction.

Les passages au guichet (3'000) et les appels (2'400) sont restés stables, tandis que les demandes électroniques ont augmenté de 36% (6'166 emails). Le nombre de nouvelles demandes pour une place d'accueil est également stable, avec 3'374 demandes traitées en 2024 contre 3'283 en 2023. La révision de la procédure d'attribution des places, pilotée par le BIP, a été finalisée et entrera en vigueur en janvier 2025.

Bureau de détermination des revenus (BDR) – Réseau-L

Le BDR détermine les revenus des ménages bénéficiant de prestations d'accueil de jour préscolaire afin de définir les coûts à la charge des familles. En 2024, il a traité environ 4'800 décomptes finaux et 1'500 estimations. Grâce à un processus optimisé et une meilleure coordination, tous les décomptes finaux ont été clôturés avant fin décembre, atteignant ainsi les objectifs fixés. Le

raccourcissement des délais de réponse a facilité la compréhension et la lisibilité de la démarche pour les parents.

Délégation à l'enfance

Les principales missions de la Délégation à l'enfance sont de développer une politique de l'enfance en faisant reconnaître les enfants comme des habitantes et habitants à part entière et aux besoins spécifiques, de susciter des projets qui mettent les enfants dans une position d'actrices et d'acteurs et d'établir des contacts avec le monde associatif et les professionnelles et professionnels de l'enfance. Par son expertise, la délégation intervient régulièrement dans des congrès et rencontres.

Pousses Urbaines

L'édition sur le thème «De l'eau à Lausanne» a donné lieu à l'exposition de panneaux dans le cadre de la manifestation Lausanne Jardins 2024 et à une table ronde avec des spécialistes de l'enfance et de la ville.

Conseils des Enfants et démarches

2 nouveaux lieux, Bossons et Bellevaux, se sont ajoutés à la liste des Conseils déjà existants (Chailly, Prélaz, Fiches Nord et Désert). Dans le quartier de Coteau-Fleuri, la collaboration avec le Paysage Educatif se poursuit. Des enfants du CVE et de l'APEMS ont ainsi pu donner leur avis sur leur quartier. Une partie de ces retours ont été exposés lors de la Caravane des quartiers de Praz-Séchaud.

Hissez Haut!

Inauguration d'une nouvelle formule de drapeaux réalisés par des enfants, à la place de la Navigation à Ouchy.

Midis de la diversité

Organisation d'une balade «Enfants, jeunes et diversité» dans le cadre de rencontres ouvertes aux collaboratrices et collaborateurs de la Ville.

Délégation à la jeunesse

La Délégation à la jeunesse développe la politique jeunesse de la Ville en favorisant la participation et l'intégration des 13–25 ans. Elle soutient leurs projets, collabore avec les associations, professionnelles et les professionnels du secteur, et s'assure de la transversalité entre les Services et Directions de la Ville sur les questions liées à la politique de la jeunesse. Elle encadre les activités des travailleuses et travailleurs sociaux hors murs, des animatrices et animateurs de la Permanence Jeunes Borde, de la coordinatrice des animations de la place du Tunnel et du médiateur sportif. Elle veille au fonctionnement du Conseil des jeunes, défend les intérêts de la jeunesse auprès des autorités et gère un fonds de soutien pour les projets des jeunes.

Fonds de soutien aux projets d'adolescentes et adolescents et de jeunes adultes

Présidée par le Directeur EJQ, la Commission d'attribution du fonds de soutien a reçu 13 projets proposés par des jeunes. Ces initiatives, axées sur des activités sociales, culturelles ou sportives, ont bénéficié d'un soutien financier total de CHF 49'290.–. Parmi les projets soutenus figurent l'organisation de festivals, l'appui à un orchestre de musique classique et la publication d'un magazine culturel.

Locaux de musique

Actuellement, 21 locaux sont mis à disposition de jeunes musiciennes et musiciens, offrant à une quarantaine de groupes un espace pour leurs répétitions à la Blécherette, Pierrefleur, Croix-d'Ouchy et Rouvraie.

Conseil des jeunes (CDJ)

La Délégation à la jeunesse a accompagné l'association du CDJ dans ses différentes activités, lors des assemblées générales mensuelles ou dans les différentes commissions. Depuis 14 ans, le CDJ offre aux jeunes lausannoises et lausannois un espace d'échange, de création et de dialogue. Les principales activités du CDJ ont été :

- organisation du Gala des 18 ans, événement annuel célébrant le passage à la majorité des jeunes de Lausanne, qui s'est tenu le 20 septembre au Théâtre de Beaulieu, avec plus de 700 invitées et invités;
- accueil et co-organisation de la Conférence des parlements de jeunes (CPJ). Entre le 25 et le 27 octobre, 180 jeunes de toute la Suisse et des pays limitrophes ont débattu sur la thématique «la culture sous toutes ses formes» et découvert Lausanne et sa région;
- organisation d'un week-end sur le harcèlement comprenant un débat, la projection d'un film et une action de sensibilisation dans les gymnases (port d'un T-shirt blanc contre le harcèlement);
- organisation en collaboration avec le BLI et l'Association Vaudoise des Ligues d'Improvisation (AVLI), d'une soirée d'improvisation et d'échange sur le thème du racisme dans les soins;
- collaboration avec Diabète Vaud dans le cadre de leur campagne «MAYbe less sugar» en proposant une dégustation de boissons douces en sucre et sans alcool;
- participation au cortège de la Fête du bois pour accompagner des enfants d'institutions spécialisées.

Travailleuses et travailleurs sociaux hors murs (TSHM)

L'équipe des TSHM, composée de 3 travailleuses et travailleurs sociaux et d'un responsable d'équipe actif sur le terrain, a pour but de promouvoir, maintenir et renforcer le lien social des jeunes afin de favoriser leur place citoyenne. Complétée par l'arrivée de 2 nouveaux membres, l'équipe a lancé et poursuivi plusieurs projets, incluant des ateliers d'art urbain, de rap/scratch, des cafés-contact et des séjours de rupture.

Permanence Jeunes Borde (PJB)

La PJB, au cœur du quartier de la Borde, offre aux jeunes un espace pour jouer, bricoler, cuisiner, discuter et participer à diverses activités. En plus de l'accompagnement social, plusieurs sorties, dont un camp de ski, ont été organisées. Cette année, le studio d'enregistrement a été rénové et accueille désormais de jeunes talents de toute la ville.

Médiateur sportif

Le médiateur sportif soutient les associations de jeunes dans les sports urbains et aide les clubs sportifs à gérer les problématiques de harcèlement. Sous sa coordination, l'association Halle 13 a proposé des cours pour femmes et une soirée exclusivement féminine a été ajoutée à la mise à disposition des salles de sport. La course des Super Héros, organisée lors de la Journée des Familles (BLF) pour les enfants de moins de 4 ans, a attiré un large public.

Ilot du Tunnel

Un projet d'animation a démarré en 2024 à la place Nord du Tunnel. Elle a été aménagée pour accueillir le public, avec un espace de jeux, une librairie, ainsi que des chaises longues et tables en libre accès. Du 15 juin au 15 septembre 2024 des animations variées, comme des marchés, événements, soirées musicales et spectacles, ont été proposées. Plus de 3'200 personnes ont fréquenté la place, profitant des 48 prestations proposées à la population.

Infrastructures et bâtiments

En complément à la création du Domaine vie de quartier, le Secteur infrastructures et bâtiments a été formellement constitué.

Entretien du patrimoine

Des travaux de maintenance et d'entretien sont réalisés tout au long de l'année pour les lieux de culte, comprenant révisions techniques, contrôles de toiture, gestion des urgences et optimisations énergétiques. L'église St-Jacques et le temple de St-Mathieu ont été concernés par des entretiens majeurs. Des interventions ont aussi été effectuées au centre œcuménique de Bois-Gentil, au temple de Sévelin, au temple de St-Marc ainsi qu'au centre œcuménique de la Bourdonnette.

Administration – planification – projets

Prévention

Sous la coordination d'un comité de pilotage réunissant une quarantaine de professionnelles et professionnels issus des domaines de la santé, de l'orientation et de l'éducation, une campagne de sensibilisation intitulée «Après l'école, on fait quoi?» a été élaborée. Cette initiative a pour objectif de traiter du stress lié à la fin de la scolarité obligatoire et aux choix importants qui s'imposent. Destinée principalement aux élèves de la 10^e à la 12^e, aux classes Rac et d'accueil ainsi qu'à leurs parents, cette démarche, prévue sur 2 années, débutera en janvier 2025.

Fonds de soutien aux ludothèques lausannoises et fête du jeu

Les ludothèques, dont la fréquentation est en constante hausse, ont renouvelé leurs jeux et proposé des formations à leurs bénévoles. En février 2024, plus de 2'200 participantes et participants ont pris part à l'événement «Lausanne joue». Le projet de transformation du temple de la Croix d'Ouchy en espace d'accueil pour enfants et ludothèque progresse, avec une ouverture prévue en janvier 2027.

Formation professionnelle

Le Service quartiers, jeunesse et familles met en place plusieurs initiatives pour faciliter la transition école-métier, telles que la mise en réseau des délégués AMP et des conseillères et conseillers en orientation, la pérennisation des 35 places LIFT pour les élèves des écoles secondaires, la participation au Forum métiers, la collaboration avec Lausanne Région pour le projet «Moi, Mon réseau, Mon futur», l'organisation d'un stand au Salon des métiers et de la formation, ou encore la campagne de sensibilisation «Après l'école, on fait quoi?». Ces actions visent à soutenir les jeunes et renforcer les partenariats locaux.

Fonds d'aide à la formation post-obligatoire

Le service gère également le Fonds d'aide à la formation post-obligatoire, qui complète le financement des formations post-obligatoires en couvrant des frais tels que l'écolage ou l'achat de livres. En 2024, le comité du fonds a répondu favorablement à 8 demandes, pour un montant total de CHF 11'010.–.

Service de la petite enfance (SPE)

Principales missions du service

- proposer et développer la politique d'accueil de jour de l'enfance;
- garantir en tout temps la qualité des prestations fournies et en évaluer l'efficacité;
- participer à la conduite du Réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L) et veiller à sa direction et au contrôle des prestations sur le plan opérationnel;
- gérer les 18 centres de vie infantile (CVE) municipaux et 1 espace récréatif;
- accompagner les institutions pour l'enfance (IPE) du Réseau-L;

- assumer la gestion du régime d'autorisation et de surveillance de l'accueil en milieu familial (AMIFA);
- développer des places d'accueil en lien avec le Programme de législature (PL).

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
CVE Ancien-Stand	28.82	28.01	29.12	29.31
CVE Bellevaux	25.40	23.85	24.10	24.44
CVE Bergières	34.48	36.29	35.41	36.01
CVE Borde	18.85	16.95	18.25	18.06
CVE Bourdonnette	28.03	27.33	28.43	28.14
CVE Cité	22.75	22.80	29.20	32.55
CVE Colline	8.45	8.25	8.35	8.40
CVE des Diablerets	10.65	10.00	10.75	11.00
CVE Grancy	11.25	9.92	11.35	10.73
CVE Grangette	27.18	27.13	27.28	27.09
CVE Jardins de Prélaz	24.15	22.20	24.55	23.20
CVE la Maille	–	–	20.50	9.95
CVE Montchoisi	–	–	12.00	–
CVE Montelly	33.29	34.50	31.19	30.19
CVE Montoie	15.35	17.34	15.40	14.91
CVE Petit-Vennes	12.80	12.00	12.80	11.00
CVE Plaines du Loup	15.80	1.00	19.55	15.85
CVE Sallaz	7.05	6.85	7.05	6.85
CVE Valency	22.08	22.15	24.03	23.42
ER Grenette	4.52	3.55	4.52	3.29
Préscolaire - Chauderon	28.01	6.45	25.22	8.20
SPE Chauderon	51.52	16.32	44.82	17.02
Total service	430.42	352.87	463.87	389.61

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2024
Total service	33.45

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nb	ept	nb	ept
CVE Ancien-Stand	37	28.01	38	29.31
CVE Bellevaux	33	23.85	33	24.44
CVE Bergières	52	36.29	52	36.01
CVE Borde	25	16.95	26	18.06
CVE Bourdonnette	37	27.33	37	28.14
CVE Cité	31	22.80	44	32.55
CVE Colline	12	8.25	12	8.40
CVE des Diablerets	14	10.00	16	11.00
CVE Grancy	13	9.92	14	10.73
CVE Grangette	39	27.13	39	27.09
CVE Jardins de Prélaz	33	22.20	34	23.20
CVE la Maille	–	–	13	9.95
CVE Montchoisi	–	–	–	–
CVE Montelly	45	34.50	40	30.19
CVE Montoie	26	17.34	23	14.91

CVE Petit-Vennes	20	12.00	18	11.00
CVE Plaines du Loup	1	1.00	20	15.85
CVE Sallaz	10	6.85	10	6.85
CVE Valency	30	22.15	31	23.42
ER Grenette	7	3.55	7	3.29
Préscolaire - Chauderon	9	6.45	11	8.20
SPE Chauderon	20	16.32	20	17.02
Total service	494	352.87	538	389.61

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2023	31 décembre 2024
	nb	nb
CVE Ancien-Stand	*4	3
CVE Bellevaux	3	3
CVE Bergières	3	4
CVE Borde	2	4
CVE Bourdonnette	4	4
CVE Cité	*4	3
CVE Colline	1	1
CVE des Diablerets	1	2
CVE Grancy	2	2
CVE Grangette	3	3
CVE Jardins de Prélaz	*4	3
CVE la Maille	-	1
CVE Montelly	4	3
CVE Montoie	2	1
CVE Petit-Vennes	2	2
CVE Plaines du Loup	-	*2
CVE Sallaz	2	2
CVE Valency	1	2
ER Grenette	1	2
Total service	43	47

* dont 1 stagiaire ASE

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2024	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	5	111
	5	3
Total service	70	114

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	1
Décès	-
Démission	42
Départ à la retraite	6
Fin de contrat	10
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	1
Licenciement fin droit trait. 24 mois	4
Licenciement juste motif immédiat	1
Licenciement invalidité totale	-
Total service	65

Auxiliaires

	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	261	30.82	205	29.85
Auxiliaires mensualisé·e·s	59	16.29	57	19.90
Auxiliaires payé·e·s au forfait	1	*	3	*
Total service	321	47.11	265	49.75

* information indéterminée car à la tâche

Événements marquants

- engagement de la responsable du domaine administration et numérique au 1^{er} janvier et de l'adjointe support au chef de service au 1^{er} mars;
- engagement de la coordinatrice à l'inclusion au 1^{er} janvier, poste financé par le Canton dans le cadre du soutien à la politique d'inclusion des enfants à besoins particuliers;
- rencontre avec les partenaires (entreprises, services publics) signataires de la convention avec les institutions pour l'enfance préscolaire du Réseau-L en janvier 2024;
- participation en mai au Hackathon de l'école supérieure en éducation de l'enfance (ESEDE) avec l'accueil d'étudiantes et étudiants sur plus de 24 lieux préscolaires du Réseau-L;
- ouverture du CVE des Plaines-du-Loup en mars, agrandissement du CVE de la Cité en août, extension du CVE de Valency en octobre et du CVE de la Maille en décembre;
- 10 ans de l'Espace récréatif de la Grenette en juin, 75 ans du CVE de Belleaux en septembre, 15 ans de la municipalisation du CVE de Montoie et 10 ans de la création de l'accueil parents-enfants de Montoie;
- rencontre en novembre avec les autorités politiques sur le thème de l'accueil de jour avec la Haute école de travail social de Lausanne (HETSL) et Partenaire Enfance et Pédagogie (PEP);
- mise en œuvre en septembre de supports intranet pour les structures des lieux d'accueil du Réseau-L et pour le personnel du SPE;
- reprise de l'accueil des enfants de la garderie privée P'tit Flon.

Principales activités 2024

Finalisation de la réorganisation du Service de la petite enfance à la suite de l'entrée en fonction du chef de service au 1^{er} janvier 2023.

Domaine Support

Infrastructures

Le vieillissement des infrastructures génère d'importants besoins de rénovation et de mise aux normes. Il apporte son lot de défis en raison du nombre de projets simultanés, de la diversité des projets (propriétés et classement des bâtiments, types de réalisation, financement) et des calendriers imposés par les autorités compétentes (OAJE, OFCO, ECA). Grâce aux collaborations constructives avec GER et ARLO des mises aux normes ont été réalisées aux CVE de la Borde et de Belleaux; d'autres sont en cours aux CVE de la Grangette, de Montelly, des Collonges, des Tournesols, de la Madeleine, de Petit-Vennes et des Jardins de Prélaz. Par ailleurs, d'importantes rénovations énergétiques sont en préparation (Ancien-Stand,

Grattapaille, Maison de l'enfance). Ces travaux nécessitent de négocier la planification avec les bailleurs, car ils occasionnent souvent le déplacement temporaire de tout ou partie des enfants avec des impacts majeurs sur l'organisation éducative.

Santé et sécurité

Dans le cadre du programme «Préservation de la Santé au Travail»: le travail en extérieur et la conscience situationnelle dans la prise de décision ont été explorés.

De nouveaux objectifs en partenariat avec le DSST ont été élaborés pour 2025, tels que la formation professionnelle. Le soutien aux mesures de prévention incendie dans les CVE a été renforcé en 2024.

Par ailleurs, l'aménagement de 2 nouveaux CVE municipaux a intégré des points de vigilance essentiels, préservant la santé au travail du personnel éducatif, tant dans l'environnement que dans le choix du mobilier.

Développement durable

Un bilan des mesures actuelles dans le domaine de la durabilité a été initié dans le but de proposer un concept pour la petite enfance.

Finances

L'accompagnement aux directions et aux secrétaires des 19 structures municipales reste soutenu en 2024 pour une prise en main complète et autonome de l'outil de gestion Abacus.

Dans une optique d'amélioration des processus et respect des délais, une rencontre pré-budgétaire a été organisée au printemps avec les directions des 41 structures privées subventionnées du Réseau-L et la Fondation d'accueil de jour des enfants (FAJE). Une table ronde a également été organisée avec les représentantes et représentants des entreprises partenaires des structures privées subventionnées. Leur retour sur la gouvernance est positif et l'accès à des places d'accueil pour leur personnel est toujours recherché. En juin 2024, une entreprise partenaire a cependant dénoncé son partenariat avec le Réseau-L.

Dès le 1^{er} janvier 2024, la FAJE a revu à la hausse son subventionnement forfaitaire en faveur des jardins d'enfants ainsi que son taux de salaire des accueillantes et accueillants en milieu familial de 11% à 13%.

Enfin, préoccupée par la pénurie du personnel éducatif qualifié, la FAJE a instauré, dès le second semestre 2024, des mesures d'encouragement à la formation professionnelle de niveau tertiaire par l'octroi d'une indemnité annuelle de CHF 4'500.– par année de formation. En 2024, ce sont 40 bénéficiaires travaillant dans les IPE du Réseau-L et débutant leur formation tertiaire qui se sont vu accorder ces nouvelles indemnités FAJE.

En lien avec le développement des places d'accueil, plusieurs chantiers ont nécessité un suivi financier régulier des coûts des travaux, assorti de demandes de subventionnement fédéral et cantonal.

Jardins d'enfants (JE)

19 jardins d'enfants (JE) pour un total de 218 places accueillent à temps d'ouverture restreint des enfants dès 2 ans et demi. 9 JE de quartier sont exploités par des comités de parents bénévoles. Le renouvellement des membres est problématique et le fort recours à la prestation JE par des enfants à besoins spécifiques fragilisent ces structures. Après la municipalisation du JE Rataboum en 2023, c'est le JE Les Petits Apprentis sages qui a été municipalisé en 2024 par un rattachement au CVE de la Borde. Signal positif de la mission de ces structures, la FAJE a augmenté ses forfaits de subventionnement en faveur des JE dès le 1^{er} janvier 2024.

Nouvelle politique tarifaire

La révision de la politique tarifaire du Réseau-L date de 2012. Elle est inscrite au plan de législature et a démarré par l'étude de différents scénarios. Elle répond à l'évolution des besoins avec une volonté de simplifier la lisibilité des règles administratives pour les familles ainsi que l'amélioration de la performance financière. Ce dossier complexe aux enjeux élevés et multiples a nécessité la création d'une task force interservices (SPE, QJF, SPE, FIN) qui poursuivra les travaux à un rythme soutenu en 2025.

CREC

Le SPE effectue un suivi des débiteurs en amont de la remise au à l'Office Service du contentieux, au sein d'une commission de résiliation des contrats (CREC). L'importance des arriérés et les changements introduits par le déploiement du nouveau logiciel comptable Abacus ont déclenché une révision des processus de la commission. Elle a pour objectif de repérer rapidement les familles en difficulté et d'engager si possible des mesures d'accompagnement précoces.

Administration et numérique

Le 13 septembre, une nouvelle plateforme extranet a été mise en ligne pour les collaboratrices et collaborateurs du Réseau-L. Parmi les objectifs attendus de cette nouvelle plateforme, citons des actualités, des ressources documentaires, des informations utiles pour les nouvelles collaboratrices et collaborateurs du Réseau-L. En 3 mois, ce sont plus de 35 actualités qui ont été communiquées et plus de 1'400 consultations par mois ont été effectuées sur la page d'accueil.

E-Billets de groupe

En 2024, les Transports publics lausannois tl ont abandonné le carnet de bons au profit du E-Billet de groupes. Le SPE a dû déployer de nouvelles procédures informatiques relatives à ce mode de commande inédit. A cette occasion, les institutions privées subventionnées du Réseau-L ont pu rejoindre le dispositif et bénéficier ainsi de rabais auxquels elles n'avaient pas eu accès jusque-là.

iCare

Ces dernières années, iCare, le logiciel de gestion de l'accueil de jour des enfants dans les structures du Réseau-L, a subi de multiples développements afin de répondre aux demandes spécifiques du Réseau-L et à la création du Bureau de détermination des revenus (BDR).

Registre de traitement des données

En tant que service pilote, le SPE a commencé la rédaction du Registre des activités de traitement des données en collaboration avec le SOI. Ce registre est un instrument qui aide à respecter et à mettre en vigueur le droit de la protection des données puisqu'il permet aux citoyennes et citoyens d'avoir une vue d'ensemble du type de données personnelles qui sont traitées par le service et, le cas échéant, de faire valoir leurs droits. L'inventaire des activités se poursuivra en 2025.

Pool conciergerie

Depuis le 1^{er} mars, le SPE a créé, avec des ressources internes, un pool de conciergerie composé de 1.4 ept d'intendant. L'objectif de ce pool est de répondre aux besoins d'entretien courant des CVE municipaux, en coordination avec GER, chargé des entretiens plus importants.

Domaine métier

2 nouvelles structures municipales ont vu le jour: le CVE des Plaines-du-Loup au 1^{er} mars et le CVE de la Maille au 1^{er} novembre. Ce dernier a fait l'objet d'une ouverture particulière, avec la reprise des enfants et des familles de la garderie privée du P'tit Flon qui a cessé son activité à fin novembre. Toutes les familles se sont vu proposer des places d'accueil prioritaires au CVE de la Maille.

Accueil en milieu familial

L'accueil en milieu familial a poursuivi sa réorganisation. Les placements ont été confiés au SPE dès le 1^{er} novembre. Des coordinatrices et coordinateurs ont été engagés en renfort afin d'absorber la charge de travail.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les accueillantes et accueillants en milieu familial (AMF) pour les accompagner dans le changement.

75 ans du Centre de vie infantine de Bellevaux

Ce premier CVE municipal a ouvert ses portes le 14 novembre 1949 à Bellevaux. Une cinquantaine d'enfants étaient pris en charge durant la journée par une directrice infirmière, une nurse et des enseignantes. Au fil des ans, le CVE a été rénové, s'est agrandi et s'est professionnalisé.

Cet anniversaire a été fêté par une agape organisée pour les enfants et familles du quartier le 7 septembre.

Aujourd'hui, 33 collaboratrices et collaborateurs accompagnés d'apprenantes et apprenants dans des formations diverses accueillent au quotidien 104 enfants de 4 mois à 6 ans dans 6 secteurs différents.

10 ans de l'espace récréatif de la Grenette

La Grenette a célébré ses 10 ans le 15 juin. Ce lieu unique situé au nord de la place de la Riponne est devenu un espace incontournable pour les enfants et les familles lausannoises. Créé en 2014 dans le cadre de Lausanne-Jardins, l'Espace récréatif de la Grenette a su se pérenniser grâce à son succès immédiat. Conçu pour favoriser les échanges et le vivre-ensemble, il accueille les enfants de 3 à 12 ans et leurs parents en proposant de nombreuses activités gratuites. La Grenette offre également une garde de 3 heures maximum par jour, sans réservation et coût, dans la limite des places disponibles.

Cellule socio-éducative

Les sollicitations ont été soutenues et importantes durant l'année 2024. Les intervenants et intervenantes ont pu répondre à la demande et travailler en collaboration avec les parties concernées de manière bienveillante et constructive pour toutes et tous.

Inclusion

La coordinatrice à l'inclusion a réalisé un bilan de la vision et des pratiques d'inclusion auprès des directions des institutions du secteur préscolaire. Ce bilan a été présenté aux parties concernées ainsi qu'à nos partenaires externes.

A ce jour, plusieurs pistes de collaboration ont été mises en lumière et des axes de travail émergent.

Réseau-L

L'année 2024 a été marquée par le renouvellement de la reconnaissance du Réseau-L par la FAJE pour la période 2025–2030. La FAJE a souligné la proactivité de la Ville de Lausanne pour le développement de places d'accueil. C'est la troisième fois que le Réseau-L reçoit cette reconnaissance, indispensable pour obtenir des financements cantonaux.

Culture des tout-petits

En 2024 a été créé un groupe Ressource culture et tout-petits composé de 6 éducatrices et éducateurs des CVE et IPE du Réseau-L, ainsi que d'une chargée de projets. L'objectif de ce groupe est de réfléchir à la manière d'apporter la culture à ce jeune public. Son travail est mis en commun avec le Service de la culture qui souhaite étendre l'offre culturelle pour cette tranche d'âge.

Hackathon

Au mois de mai, des étudiantes et étudiants de l'École supérieure en éducation de l'enfance (ESEDE) ont participé à une immersion de 4 jours dans divers lieux d'accueil préscolaire du Réseau-L. L'objectif était de mieux comprendre les enjeux et les ressources utilisées par ces

institutions en matière d'inclusion. Si les spécificités et difficultés liées à l'accueil d'enfants dits «à besoins particuliers» ont été relevées, les différents groupes ont plutôt choisi de s'intéresser aux pratiques visant l'ensemble du collectif d'enfants. Il pouvait s'agir de l'organisation, de la disponibilité des adultes, avec ou sans personnel en renfort, ou encore de la modulation des espaces, des activités et du matériel pédagogique.

Les projets ont été présentés devant un jury composé de 5 personnes qui a retenu 4 projets, dévoilés lors d'une soirée ouverte à toutes les institutions préscolaires.

Pilotage du Réseau-L

Le pilotage du Réseau-L permet de garantir la coordination entre les différents services EIQ concernés par des prestations liées à l'accueil de jour (SGEIQ/SPE/SEP/QJF). La gouvernance est assurée par le COPIL stratégique et la mise en œuvre par le COPIL opérationnel. Différentes coordinations (taxation – placement) viennent soutenir son action.

Taux de couverture en % (sans l'AMIFA)

Pour rappel, il existe 2 types de taux de couverture:

- taux de couverture I: nombre de places offertes (financées) rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population;
- taux de couverture II (parfois appelé taux de recours): nombre d'enfants accueillis rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population.

	Taux de couverture 46%	Taux de recours 56%
Nursérie	32%	40%
Trotteurs	64%	74%
Moyens	49%	62%

Taux d'occupation

L'objectif de fréquentation des institutions de la petite enfance du Réseau-L est de 90% du total des places offertes. Cette norme est exigible dès la 3^e année de fonctionnement de la structure. Elle est calculée sur 11 mois de fréquentation (1 mois de fermeture vacances).

Taux d'occupation entre janvier et décembre 2024

Total taux occupation sur 11 mois sans le mois le plus bas. Places offertes au 1^{er} octobre 2024.

Catégorie A – Centre de vie infantine municipaux

Mandant	Taux d'occupation sur 11 mois				
	Préscolaire	Préscolaire	Parascolaire 1p-2p	Jardin d'enfants	Total
CVE de Bellevaux	80.45%	44	40	12	96
CVE de Grancy	89.64%	22	24	–	46
CVE de la Borde	83.15%	44	24	10	78
CVE de la Bourdonnette	91.59%	71	36	10	113
CVE de la Cité**	83.31%	61	62	–	123
CVE de la Colline	78.79%	27	–	–	27
CVE de la Grangette	91.57%	56	36	10	102
CVE de la Sallaz	90.00%	22	–	4	26
CVE de l'Ancien-Stand	83.59%	66	48	–	114
CVE de Montelly	78.66%	76	24	–	100
CVE de Montoie	86.09%	34	24	–	58
CVE de Petit-Vennes	90.88%	44	–	–	44
CVE de Valency**	82.67%	44	–	–	44
CVE des Bergières	85.72%	76	44	–	120
CVE des Diablerets	86.09%	34	–	–	34
CVE des Jardins de Prélaz	94.19%	44	48	–	92
CVE Plaines-du Loup**	65.14%	49	–	–	–
CVE de la Maille	–	34	–	–	–
Moyenne/Total des places offertes	*84.74%	848	406	46	1'217

* taux sans le CVE de la Maille (ouverture 01.12.2024)

** CVE qui ont ouvert ou en phase d'agrandissement.

Catégorie B – Garderie et centres de vie enfantine de quartier, privées conventionnées

Mandant	Taux d'occupation sur 11 mois	Nombre de places offertes et financées			
	Préscolaire	Préscolaire	Parascolaire 1p-2p	Jardin d'enfants	Total
Centre de la Petite Enfance	95.46%	104	36	20	160
Chenille	87.78%	50	54	-	104
Clos-de-Bulle	82.84%	44	24	-	68
Collonges**	85.69%	51	36	-	87
Crèche de Bérée	88.03%	44	-	-	44
CVE de Cour	89.67%	44	48	-	92
CVE de la Madeleine	93.19%	44	-	-	44
CVE d'Entre-Bois	83.54%	43	24	-	67
Les Koalas	81.48%	22	-	5	27
Maillefer	93.31%	22	12	-	34
Malley-Prairie	89.68%	69	40	-	109
MiniWatts	83.87%	44	-	-	44
Planète Bleue	88.18%	21	24	-	45
Servan*	76.12%	81	48	-	129
Tournesols	91.63%	29	24	-	53
Zig Zag Zoug	89.75%	44	52	14	110
Centre de vie en forêt***	-	20	-	-	-
Moyenne/Total des places offertes	87.51%	766	422	39	1'217

* en travaux (limitation du nombre de place durant les travaux)

** ont ouverts ou en phase d'agrandissement

*** sans taux d'occupation

Catégorie C – Garderies et crèches d'entreprise en partenariat privées conventionnées

Mandant	Taux d'occupation sur 11 mois	Nombre de places offertes et financées			
	Préscolaire	Préscolaire	Parascolaire 1p-2p	Jardin d'enfants	Total
Béthanie	94.36%	22	-	-	22
Bois-Gentil	94.41%	22	-	-	22
Crèche de Montchoisi	89.80%	22	-	-	22
Crèche du Centenaire	72.16%	34	-	-	34
Croq'cinelle	85.47%	44	-	-	44
Croquignole	89.25%	37	-	-	37
CVE de Beaumont I	90.67%	72	-	-	72
CVE de Beaumont II	88.15%	60	60	-	120
CVE La Forêt	93.85%	39	-	-	39
CVE Les Falaises	88.70%	39	-	-	39
Espace Enfance Vinet	88.10%	37	-	-	37
Garderie de Sébeillon	87.33%	44	-	-	44
Grattapaille	80.50%	66	33	-	99
IPE de Marterey	94.72%	41	-	-	41
La Case	86.21%	98	-	-	98
Mandarine	81.24%	17	-	-	17
Piccolo Mondo	88.71%	44	26	-	70
Polychinelle	82.72%	149	-	-	149
Pouponnière Chailly	95.52%	88	54	-	142
Primavera	86.56%	39	-	-	39
Tivoli	87.63%	44	-	-	44
Moyenne/Total des places offertes	87.91%	1'058	173	0	1'231

Catégorie D – Garderies et crèches en partenariat avec l'État de Vaud privées conventionnées

Mandant	Taux d'occupation sur 11 mois	Nombre de places offertes et financées			
	Préscolaire	Préscolaire	Parascolaire 1p-2p	Jardin d'enfants	Total
CVE Carambole	81.29%	56	-	7	63
CVE La Fourmi	82.04%	71	-	-	71
Moyenne/Total des places offertes	81.71%	127	-	7	134

Total moyenne et nombre de place pour le SPE	Taux d'occupation sur 11 mois	Nombre de places offertes et financées			
	Préscolaire	Préscolaire	Parascolaire 1p-2p	Jardin d'enfants	Total
Total moyenne et place offertes SPE	86.36%	2'809	1'001	92	3'902

Service des écoles et du parascolaire (SEP)

Principales missions du service

- assurer l'organisation générale de l'école obligatoire et la planification scolaire, en étroite coordination avec les directions des établissements scolaires;
- assurer l'organisation générale et la planification de l'accueil parascolaire, mettre en œuvre la journée continue de l'écolier, pour les élèves de la 1P à la 11S (APEMS, accueil parascolaire 7-8P, réfectoires) et assurer les devoirs accompagnés pour la scolarité obligatoire;
- assurer l'information aux parents au sujet de la scolarité à Lausanne et mettre en place un guichet unique destiné à les accueillir, les conseiller et les orienter;
- gérer les inscriptions à l'école, aux prestations parascolaires et aux devoirs accompagnés, les bases de données des enfants/élèves, la facturation des prestations aux parents et aux communes partenaires, les transferts entre communes, etc.;
- mettre à disposition les infrastructures scolaires nécessaires pour la scolarité obligatoire et l'accueil parascolaire et en assurer l'entretien, l'équipement et l'utilisation;
- assurer le soutien administratif et organisationnel des établissements scolaires: engager et gérer le personnel administratif et les bibliothécaires scolaires, assurer la gestion fiduciaire et la gestion informatique;
- assurer l'organisation, la chancellerie et le soutien logistique du Conseil d'établissement et des Commissions d'établissements, soutenir les Conseils des élèves;
- mettre en place une politique coordonnée et équitable des camps et sorties scolaires pour l'ensemble des classes lausannoises;
- organiser les activités périscolaires: manifestations et fêtes scolaires, appui aux activités pédagogiques, gérer les fermes pédagogiques;
- coordonner la politique relative aux préaux scolaires, en termes de statuts et d'usages durant et hors périodes d'enseignement, et participer à la coordination pour la sécurité sur le chemin de l'école;
- gérer l'attribution des bons pour les transports scolaires (abonnements tl);
- contribuer aux projets de prévention et collaborer à la gestion de prestations destinées à soutenir la scolarisation des élèves ayant des besoins particuliers: Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL), Appart' (Maison des jeunes), soutien scolaire (Centre vaudois d'aide à la jeunesse);

— participer à la coordination régionale des directions d'établissements lausannois (CRL).

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration établis. scol.	35.16	31.19	34.91	29.85
Administration SEP	65.12	48.21	64.40	48.86
APEMS Beaulieu/Prélaz	66.28	61.10	72.60	73.04
APEMS Entrebois/Pierrefleur	71.65	60.90	73.34	70.37
APEMS Mon-Repos/Floréal	95.02	93.70	109.59	101.78
APEMS Sallaz/Coteau Fleuri	81.75	79.65	87.40	85.85
Conciergeries	116.20	112.79	116.20	115.59
Total service	531.17	487.54	558.44	525.34

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2024
Total service	27.26

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nb	ept	nb	ept
Administration établis. scol.	42	31.19	40	29.85
Administration SEP	63	48.21	64	48.86
APEMS Beaulieu/Prélaz	138	61.10	146	73.04
APEMS Entrebois/Pierrefleur	124	60.90	125	70.37
APEMS Mon-Repos/Floréal	180	93.70	181	101.78
APEMS Sallaz/Coteau Fleuri	144	79.65	146	85.85
Conciergeries	183	112.79	187	115.59
Total service	874	487.54	889	525.34

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2023	31 décembre 2024
	nb	nb
APEMS Beaulieu/Prélaz	–	1
APEMS Entrebois/Pierrefleur	2	3
APEMS Mon-Repos/Floréal	1	2
APEMS Sallaz/Coteau Fleuri	3	4
Conciergeries	6	5
Total service	12	15

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2024	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	106	116
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	6
Total service	107	122

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	2
Convention de départ	2
Décès	1
Démission	71
Départ à la retraite	19
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	2
Licenciement suppression poste	–
Licenciement fin droit trait. 2 mois	3
Licenciement fin droit trait. 24 mois	4
Licenciement juste motif immédiat	–
Licenciement invalidité totale	–
Total service	106

Auxiliaires

	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	728	43.74	620	32.51
Auxiliaires mensualisé·e·s	35	7.90	40	10.73
Auxiliaires payé·e·s au forfait	20	*	28	*
Total service	783	51.64	688	43.24

* information indéterminée car à la tâche

Parmi ces effectifs, 100 personnes sont des interprètes mandatés pour intervenir ponctuellement dans les établissements scolaires, tandis que 170 sont des jeunes recrutés dans le cadre de jobs d'été afin d'assurer les grands nettoyages des collèges durant la période estivale.

Événements marquants

Outre la mise en fonction de l'école et des structures parascolaires des Plaines-du-Loup, 2024 a vu s'achever 3 gros chantiers scolaires – St Roch, la Barre et Montoie – permettant aux élèves de réintégrer des classes entièrement rénovées. La modernité a par ailleurs fait son entrée dans l'ensemble des classes primaires, où sont désormais installés des écrans d'affichage numérique mobiles. Ce fut également l'année de plusieurs grands chantiers parascolaires: grâce au crédit cadre dédié, plusieurs structures ont pu être rénovées, agrandies et mises aux normes. Parallèlement, les équipes éducatives ont travaillé à l'élaboration du nouveau concept pédagogique du parascolaire 1P–11S et plusieurs structures ont nouvellement accueilli des élèves 1–2P. Enfin, le projet d'accueil parascolaire pendant les vacances scolaires (APEMS – Vacances) se déploie progressivement dans toute la ville depuis la rentrée scolaire, grâce à l'ouverture d'une dizaine de structures couvrant l'ensemble du territoire lausannois.

Principales activités 2024

Organisation des établissements scolaires et des classes à la rentrée 2024

Cette année, 14'707 élèves ont fait leur rentrée dans les classes lausannoises. Elles et ils sont répartis dans 784 classes.

Répartition des élèves 1–6P et classes spéciales (situation à octobre 2024)

Établissement	1P	2P	3P	4P	5P	6P	ACC	MO	CRPS16	CRPS3-6	Total
Beaulieu	147	152	129	156	125	148	8	–	–	–	865
Coteau-Fleuri	131	154	149	158	147	137	9	–	18	–	903
Entre-Bois	124	129	136	133	129	106	8	–	–	–	765
Floréal	212	200	202	191	179	192	11	–	–	–	1'187
La Sallaz	191	206	192	213	214	169	–	–	–	–	1'185

Mon-Repos	192	169	174	201	171	195	11	-	-	-	1'113
Pierrefleur	179	163	168	171	122	154	4	-	-	-	961
Prélaz	145	153	157	138	134	140	9	9	-	26	911
Totaux	1'321	1'326	1'307	1'361	1'221	1'241	60	9	18	26	7'890

Répartition des élèves 7P–11S et classes spéciales (situation octobre 2024)

Établissement	7		9		10		11		RAC1		ACC	MO	OESS	Total
	7P	8P	9VG	9VP	10VG	10VP	11VG	11VP	RAC2	CERT	7–11	7–11	7–11	
Belvédère	168	155	114	62	103	70	123	66	115	-	73	28	-	1077
Bergières	197	172	102	78	105	82	79	89	-	-	33	9	-	946
Béthusy	180	172	90	103	94	115	112	86	-	13	53	-	-	1018
CF Ramuz	175	135	83	62	107	53	106	76	46	-	33	-	-	876
I.-de-Montolieu	236	179	122	65	102	67	98	66	-	-	19	-	9	963
Elysée	171	153	66	96	59	111	83	95	40	-	43	-	18	935
Villamont	177	179	100	99	79	121	97	97	-	-	53	-	-	1'002
Total/voie	1'304	1'145	677	565	649	619	698	575	201	13	307	37	27	6'817
Totaux	1'304	1'145	1'242		1'268		1'273		201	13	307	37	27	6'817

Classes régulières

Degré(s)	Élèves	Classes	Moyenne
1–2P	2'633	138	19.1
3P	1'095	58	18.9
2–3P	1'130	58	19.5
4P	43	2	21.5
1–4P	414	23	18.0
3–4P	1'172	63	18.6
5P	1'193	63	18.9
6P	97	5	19.4
5–6P	1'304	66	19.8
7P	1'145	57	20.1
8P	674	36	18.7
9VG	565	27	20.9
9VP	645	34	19.0
10VG	619	27	22.9
10VP	632	34	18.6
11VG	575	26	22.1
11VP	597	27	22.1
Total	13'936	717	

Classes spéciales

Degré(s)	Élèves	Classes	Moyenne
RAC 1	161	7	23.0
RAC 2	40	2	20.0
CERT	13	1	13.0
ACC 5–6	60	10	6.0
ACC 7–8	132	13	10.2
ACC S	236	21	11.2
MO 3–6	9	1	9.0
MO 7–11	49	4	12.3
CRPS 1–6	18	2	9.0
CRPS 3–6	26	3	8.7
CRPS 7–8	18	2	9.0
CRPS 9–11	9	1	9.0
Total	771	67	

Légende

ACC	classe d'accueil primaire/secondaire
CERT	classe certificative (12 ^e année)
MO	classe à effectif réduit (MO: mesures ordinaires de pédagogie spécialisée)
CRPS	classe régionale de pédagogie spécialisée spécialisée
RAC	classe de rattachement (12 ^e année)
VG	voie générale
VP	voie pré-gymnastique

Planification scolaire et parascolaire

Les travaux de planification scolaire se sont poursuivis, en collaboration avec la Direction générale de l'enseignement obligatoire. Celle-ci a en effet validé la mise en place d'un comité de pilotage pour accompagner la réorganisation des établissements scolaires à l'échéance 2030.

Infrastructures et bâtiments

Constructions, agrandissements, projets en lien avec les nouveaux quartiers

Des optimisations en lien avec les travaux de rénovation et d'assainissement dans les bâtiments existants ont lieu chaque année. Par ailleurs, de nouvelles études et projets sont en cours pour répondre à l'augmentation des besoins scolaires et parascolaires dans les quartiers qui se densifient:

- mise en service du deuxième APEMS sur le site des Plaines-du-Loup (108 places) en début d'année;
- concours d'architecture et publication des lauréats pour la première des 2 constructions scolaires aux Prés-de-Vidy qui totaliseront 36 classes et 5 salles

- de gym et pour 1 nouvelle construction abritant 33 salles de classe et 3 salles de gymnastique sur le site de l'ancien vélodrome aux Plaines-du-Loup;
- concours d'architecture et publication des lauréats pour le site de La Sallaz afin d'y implanter 5 salles de classe, 1 accueil parascolaire (84 places) ainsi qu'une salle de rythmique;

Des études sont également menées pour:

- définir l'implantation de 2 salles de gymnastique supplémentaires, d'un accueil parascolaire et d'une bibliothèque sur le site de Béthusy;
- la rénovation du collège de Montriond;
- l'implantation de 30 salles de classe ainsi que 2 nouvelles salles de gymnastique sur le site de Grand-Vennes;
- préciser le programme d'un nouveau bâtiment au chemin de Beau-Rivage, entre les collèges de la Croix-d'Ouchy et celui de l'Elysée, pour accueillir des classes de 7-8P et 1 salle de gymnastique.

En parallèle, plusieurs projets d'infrastructures scolaires et parascolaires font l'objet d'études et travaux préalables dans le cadre de nouveaux plans d'affectation (Pierrefleur, Bergières, Prélaz, Vers-chez-les-Blanc, Cour-Reposoir, couverture de l'A9, etc.).

Assainissement, rénovation et amélioration de l'efficacité énergétique dans les bâtiments existants

- collège de St-Roch: les travaux ont été finalisés, tout comme le préau scolaire. L'inauguration de ce bâtiment a pu être couplée avec le jubilé des 150 ans du collège dans le cadre d'un événement festif porté par les élèves et le corps enseignant organisé sur plusieurs jours;
- collège de Montoie: la dernière étape des travaux concernant les équipements scolaires et sportifs a été finalisée. Toutes les ailes du bâtiment ainsi que sa salle de gymnastique sont fonctionnelles. Le préau scolaire a été réaménagé et des sources d'énergies renouvelables (photovoltaïque, géothermie) installées;
- collège de la Barre: les travaux de rénovation du bâtiment historique de la Barre ont été terminés pour la rentrée scolaire et les classes provisoires démontées.

Autres travaux d'entretien et optimisation des infrastructures

Outre l'entretien courant des bâtiments scolaires et parascolaires, certaines interventions plus importantes ont eu lieu cette année:

- agrandissement de l'APEMS de Beaulieu;
- rénovations intérieures à Béthusy, aux Bergières, au Collège de Cour, au pavillon d'Entre-Bois, à la suite de la rénovation extérieure de ce dernier;
- rénovation et installation des stores extérieurs en toile à Montriond;
- transformation et optimisation de l'accueil parascolaire sur le site de la Rouvraie;
- première étape des travaux de rénovation et optimisation du centre de quartier d'Entre-Bois – Bellevaux, en vue de rassembler les bibliothèques scolaire et municipale au même étage et de libérer des espaces pour l'animation socioculturelle et l'accueil parascolaire;
- transformation de l'annexe du collège de Prélaz et mise aux normes pour l'accueil parascolaire;
- première phase d'assainissement des façades en pavé du bâtiment A du Belvédère;
- passage au LED d'une quinzaine de collèges afin de réduire la consommation électrique du parc immobilier scolaire.

En outre, à l'occasion des rénovations de classes, les équipements et mobiliers sont adaptés, modernisés ou recyclés. Depuis 20 ans, plus de 2'000 plateaux de pupitres d'élève ont été renouvelés.

Installation d'affichages numériques frontaux (ANF) et rénovation des réseaux informatiques des établissements scolaires

La rénovation des réseaux informatiques, destinée à accompagner la transition de l'école vers l'éducation numérique et répondre aux orientations cantonales, se poursuit. Un appel d'offres a permis d'identifier un mandataire pour accompagner ce déploiement sur les prochaines années. La plupart des collèges primaires sont désormais équipés d'ANF mobiles, permettant de desservir plusieurs classes.

Politique des préaux scolaires

La politique des préaux scolaires (rapport-préavis N° 2023/14) et ses 4 piliers (réaménagement, prise en compte des besoins des enfants et des quartiers, climat, participation) ont été validés par le Conseil communal au printemps 2024.

Un appel d'offre a permis de sélectionner une agence de communication pour la mise en place d'une signalétique harmonisée, dont la phase pilote a été lancée à l'été 2024.

Les préaux scolaires de Bellevaux, Montoie et Prélaz ont été réaménagés. D'autres préaux ont bénéficié d'améliorations partielles: arborisation dans une quinzaine de sites (Plan canopée), peinture au sol dans différents collèges, installation de potagers, etc. Les effets positifs de cette politique se confirment: les temps de récréation sont plus sereins et ces espaces jouent un rôle rassembleur dans les quartiers. De nouveaux processus participatifs ont démarré en vue des réaménagements des préaux de Grand-Vennes, Entre-Bois et Chailly ainsi que pour compléter celui de Montoie (zone ouest).

Enfin, la Ville est régulièrement invitée à présenter sa politique à d'autres communes ou canton, voire dans le contexte académique.

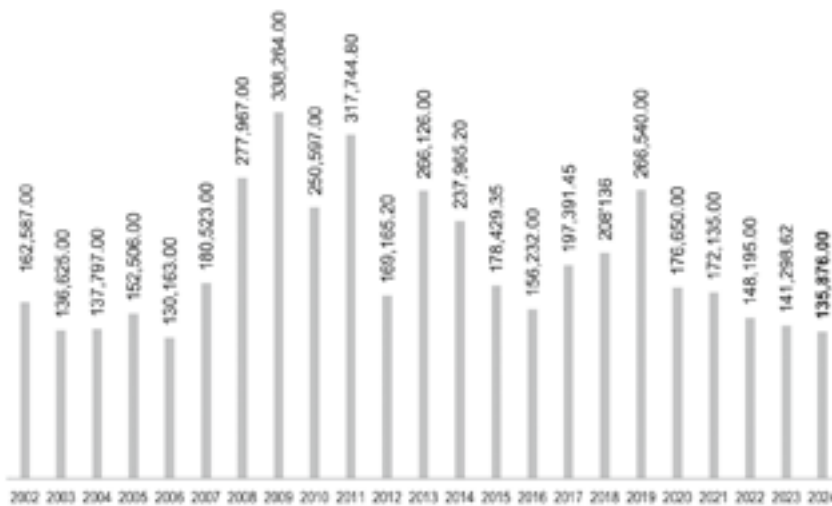
Prévention des incivilités et du vandalisme, cohabitation avec le voisinage

Les coûts liés aux actes de vandalisme et incivilités constatés sur les sites scolaires s'élèvent à CHF 135'876.– en 2024. Tous les sites ne sont pas affectés, ni tous de la même manière. Les actions conjointes coordonnées permettent souvent de désamorcer les tensions.

En 2024, le service a participé à 9 séances de la plateforme incivilités, organisées par la délégation à l'Observatoire de la sécurité.

Bâtiments scolaires

Evolution des frais liés aux actes de vandalisme (2002–2024 total CHF 4'539'376,62)



Accueil parascolaire

6 axes définissent le déploiement et l'organisation de l'accueil parascolaire, selon la stratégie définie par la Municipalité dans le cadre du rapport-préavis N° 2023/35 «Consolidation et développement de l'accueil parascolaire».

Développement des prestations, sur les plans quantitatif et qualitatif

Afin de répondre aux besoins des familles, 280 places ont été créées à la rentrée 2024. 2 nouvelles structures ont vu le jour (APEMS Beaulieu et Contigny) et plusieurs structures ont connu de légères augmentations de l'offre grâce à des travaux de mise en conformité et d'optimisation. Les APEMS accueillent progressivement de plus en plus d'enfants de 4 à 6 ans (1–2P) et 6 APEMS ont adapté leur concept pédagogique et leur organisation pour les accueillir. Le service compte 33 APEMS (structures d'accueil 1–6P) et propose 3'304 places pour l'accueil parascolaire des 1–6P, occupées par 3'822 enfants.

L'accueil parascolaire pour les 7–8P est désormais généralisé sur l'ensemble de la Ville. Dans chaque collège, les parents ont le choix entre un accueil parascolaire encadré, avec un repas chaud, et un espace pique-nique (sans inscription). 684 places sont proposées pour l'accueil parascolaire – ce qui permet d'accueillir 1'125 enfants – et 375 places pour les pique-niques.

Depuis la rentrée 2024, 10 APEMS accueillent des enfants durant les vacances scolaires, dans le cadre de la prestation APEMS – Vacances, à l'issue du projet pilote mené dans le quartier des Plaines-du-Loup durant l'année scolaire 2023–2024. Concrètement, dans le périmètre de chaque établissement scolaire primaire, un APEMS est ouvert pendant les vacances scolaires, à l'exception de 3 semaines en été et d'une semaine entre Noël et Nouvel An. Cela permet d'accueillir 527 enfants. Ces places sont prioritairement octroyées aux enfants scolarisés en 1–4P. La demande de cette prestation ayant largement dépassé l'offre, une augmentation progressive est prévue.

Enfin, dans le but de répondre aux besoins d'accompagnement pour les devoirs des jeunes scolarisés en 9–11S, une nouvelle prestation sous l'appellation «Espace Etude» a vu le jour dès août 2024.

Professionalisation du personnel

Afin de faire face au manque de personnel formé dans le canton, la Ville poursuit ses encouragements à la formation. La possibilité de se former en assistantat socio-éducatif, notamment à travers l'art 32, en éducation de l'enfance ES et HES et en animation communautaire a été renforcée. En août 2024, 14 personnes ont débuté leur formation. Parallèlement, 5 directrices et directeurs ont obtenu le diplôme requis pour exercer cette fonction, conformément au cadre de référence cantonal. Les collaborations avec les écoles de formation ont été renforcées afin de pouvoir accueillir des stagiaires au sein des équipes.

Le Service a également étoffé son catalogue de formations internes, notamment concernant la participation des enfants pour les équipes éducatives, les premiers secours, ou les normes d'hygiène alimentaire pour les aides de maison. Une journée au vert pour les directions sur le thème de l'accueil inclusif a permis des réflexions au sujet de la notion de «l'accueil pour toutes et tous».

Gouvernance du domaine parascolaire

Pour faire face aux défis que posent le développement des prestations et le renforcement de la qualité de l'accueil, la gouvernance du domaine parascolaire a pu être renforcée grâce à une clarification des missions et des tâches des directions et une meilleure reconnaissance de cette fonction. Celle-ci s'est accompagnée de plusieurs modules de formation en lien avec les questions RH, la communication et la gestion des crises.

Evolution du concept pédagogique

Le développement de la société, des attentes des familles et des intérêts des enfants ont rendu indispensable une réflexion sur le concept pédagogique de l'accueil parascolaire. Le Service a impliqué toutes les parties prenantes, à savoir les enfants, les parents, les membres des équipes et les directions des structures. Plusieurs ateliers ont eu lieu, en particulier en collaboration avec des étudiantes et étudiants de la HETSL pour récolter les attentes et les avis des enfants. Ces travaux ont abouti à l'élaboration d'un projet de concept pédagogique, qui sera encore élaboré puis publié en 2025.

Collaborations

Les collaborations avec les partenaires naturels (parents, école) du Domaine s'intensifient aux différents niveaux: plusieurs projets concrets ont vu le jour en collaboration avec les associations de quartier, le corps enseignant, les familles et d'autres Services de la Ville.

Aménagement et mise aux normes des lieux d'accueil

D'importants travaux de rénovation ont eu lieu à Beaulieu, Prélaz, Rouvraie, Elysée, Pontaise, Pierrefleur et nombreux sont ceux encore en cours ou en projet. Ils permettent d'une part d'accroître la capacité d'accueil, mais également sa qualité.

Devoirs accompagnés (DAC)

Au 31 décembre 2024, 1'587 élèves se sont inscrit exclusivement aux devoirs accompagnés au moins 1 fois par semaine, sans autre prestation d'accueil parascolaire.

Établissements primaires	Nombre d'élèves
Entre-Bois	170
Floréal	110
Mon-Repos	131
Prélaz	147
La Sallaz	120
Beaulieu	129
Coteau-Fleuri	89
Pierrefleur	91
Totaux	987

Établissements primaires et secondaires	Nombre d'élèves
Belvédère	79
Bergières	75
Béthusy	98
Elysée	48
Villamont	112
CF Ramuz	103
Isabelle-de-Montolieu	85
Totaux	600

Ressources transversales

Administration centralisée et guichet unique pour les parents

Selon des modalités propres à la ville, le SEP accueille, conseille et oriente les parents des presque 15'000 élèves des 15 établissements scolaires lausannois lors de l'inscription à l'école, de demandes et contrats d'accueil parascolaire et pour toute autre démarche administrative. Par ailleurs, le secrétariat est également chargé des prestations suivantes: contrôle de la scolarité obligatoire, gestion des élèves, coordination des enclassements et gestion des demandes de dérogation aux zones de recrutement. Le domaine ressources et administration assure la facturation et le suivi des écolages ainsi que le traitement des aides individuelles.

Le domaine organise au printemps la soirée d'information destinée aux parents des futures et futurs élèves 1P de Lausanne au Casino de Montbenon. Cette édition a regroupé plus d'un millier de participantes et participants.

Transports scolaires – octroi de bons de transports

Pour l'année scolaire 2024–2025, 15'352 bons Mobilis ont été établis. Au total, 10'948 élèves ou jeunes ont profité de cette offre, soit une augmentation de 583 bons par rapport à 2023–2024.

- 4'073 bons ont été consommés sur les 4'346 émis pour les élèves bénéficiant d'un abonnement Mobilis à titre gratuit, soit un taux de recours de 93.72% pour les élèves de 5P et plus, habitant à plus d'un kilomètre de leur lieu de scolarisation;
- 2'057 bons ont été consommés sur les 3'147 émis pour les élèves bénéficiant d'un abonnement Mobilis à un tarif réduit de 50%, soit un taux de recours de 65.36% pour les élèves de 7P et plus, habitant à moins d'un kilomètre de leur lieu de scolarisation;
- 4'818 bons ont été consommés sur les 7'859 émis à destination des jeunes lausannoises et lausannois de 11 à 20 ans non scolarisés dans

l'enseignement obligatoire public, pour leur permettre de bénéficier d'un abonnement Mobilis avec une réduction de 50%, ce qui représente un taux d'utilisation de 61.31%.

Le coût annuel de cette prestation communale est de l'ordre de CHF 3.2 millions, soit KCHF 200 de plus que l'année passée.

Relations avec les établissements scolaires – Conférence régionale des directions d'établissements lausannois (CRL)

Cette coordination réunit de manière régulière les directions d'établissements scolaires avec la cheffe du Service des écoles et du parascolaires. Elle facilite les collaborations et permet de coordonner les questions dont la portée est à la fois cantonale et communale, que ce soit en termes de gestion des infrastructures, de gestion des bibliothèques, d'actions à destination des élèves ayant des besoins particuliers, de questions RH, etc.

Cette année a été marquée par les enjeux de planification scolaire et la gestion des ressources administratives des établissements scolaires. Par ailleurs, une simplification des processus financiers a pu être mise en place, avec le soutien du Canton, évitant les doubles contrôles et permettant à la Ville d'optimiser ses ressources.

Accueil des élèves allophones

A la fin de l'année 2024, la Ville comptait 45 classes d'accueil pour 449 élèves allophones issues et issus de la migration, âgés de 8 à 16 ans, ce qui représente (5 élèves en moins) et une réduction de 2 classes par rapport aux statistiques de fin 2023. Le Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL) a pour mission de gérer ces classes, qui sont hébergées dans les différents établissements scolaires et de coordonner l'accueil de l'ensemble des élèves allophones. Les classes d'accueil sont ouvertes au fur et à mesure de l'évolution des besoins et de l'arrivée des enfants à scolariser.

Domaine périscolaire

Site internet: portail Scolarité à Lausanne

La plateforme dédiée à la scolarité à Lausanne rencontre toujours un vif succès, notamment au moment de la rentrée scolaire. On compte plus de 436'000 visiteuses et visiteurs.

Fêtes scolaires et événements

Les fêtes scolaires de fin d'année ont débuté le 13 juin par la fête des élèves 6P qui s'est tenue exceptionnellement au stade de Coubertin en raison de la météo qui avait rendu les terrains de Bellerive impraticables. Mercredi 19 juin, les classes 1–2P ont défilé et, le 26 juin, les élèves 3-5P étaient à l'honneur. Les cortèges se sont élancés de l'Esplanade de Montbenon pour rejoindre le Parc de Milan.

Le SEP a également accompagné et facilité l'organisation de manifestations scolaires, notamment le 60^e anniversaire du collège de l'Elysée le 14 mai ainsi que le 150^e anniversaire du collège de St-Roch et la fin des travaux de rénovation, célébrés le 10 octobre.

Camps et sorties scolaires hors cadre

La Ville met en place un cadre garantissant l'équité entre les élèves de Lausanne, offrant un nombre d'activités possibles par année et par classe et encourageant ainsi les équipes enseignantes à y souscrire, ceci en application de la loi sur l'enseignement obligatoire.

Ainsi, sur les 784 classes que compte la Ville, plus de 12'000 élèves ont pu bénéficier d'activités culturelles et d'animations environnementales organisées par le Secrétariat général EJJ. Les écoles à la montagne ont accueilli 167 classes et la Ville a financé 64 voyages d'étude, 73 camps sportifs, 60 journées à la ferme et autant de séjours de 24 heures. Pour les camps d'hiver, les élèves ayant besoin de matériel de ski peuvent utiliser un équipement fourni par la Ville. Pour l'hiver 2023–2024, 139 classes (plus de 1'500 élèves) ont bénéficié de ce service.

Dans les fermes pédagogiques, plus de 1'200 enfants ont découvert un milieu de vie et un métier en pleine mutation. Les élèves sont accueillies et accueillis à la journée sur un domaine agricole situé à Malapalud, ou pour un séjour de 24 heures au Chalet-de-la-Ville au Mont-sur-Lausanne.

Les 5 piscines publiques et scolaires lausannoises accueillent des classes d'élèves de 3 à 6P pour 12 leçons de natation annuelles, dispensées par des enseignantes et enseignants spécialistes. À l'issue de ces cours, les élèves de 6P passent le test CSA (contrôle de sécurité aquatique = être capable de se sauver soi-même), valide pour toute leur scolarité. De plus, les classes primaires et secondaires ont la possibilité de s'inscrire pour accéder aux patinoires de Montchoisi, la Pontaise et la Vaudoise aréna: cette activité est très appréciée et très demandée.

Corps de musique soutenus par le Service

Outre diverses manifestations locales, La Banda des écoles lausannoises a présenté son concert de Noël le 9 décembre. Le Corps des Fifres et Tambours s'est également produit en public à plusieurs reprises. Ces 2 formations musicales, composées de jeunes musiciennes et musiciens, ont également participé aux défilés des fêtes scolaires.

Sécurité sur le chemin de l'école

La collaboration avec le Service de la mobilité et des aménagements des espaces publics, secteur des espaces publics, et la Brigade de la prévention routière de la police se poursuit et a permis de sécuriser les sites problématiques par des mesures d'aménagement, d'information ou de prévention. Un suivi interservices des doléances de la population ou des directions des établissements tente de répondre à ces préoccupations en lien avec la sécurité sur le chemin de l'école. Parmi les mesures 2024, il faut relever l'installation de signaux de type «triflash» devant les écoles situées aux entrées de la ville.

Pédibus

Dans le cadre du 25^e anniversaire du Pédibus et dans le prolongement de la Semaine de la mobilité, un défi appelé «Au fil des pas» a été proposé aux 5'400 élèves de 1P à 4P afin de les encourager à marcher le plus possible du 20 au 27 septembre.

Une dizaine de lignes Pédibus restent actives à Lausanne. À la rentrée scolaire, plus de 20 séances d'information et diverses présentations à l'intention des parents ont été organisées au sein de l'école. Celles-ci rencontrent néanmoins un succès très relatif et le service réfléchit à d'autres moyens pour mobiliser les parents.

Service de santé et prévention (SSPR)

Principales missions du service

Le SSPR compte 2 offices: l'Office de santé et l'Office dentaire. Il témoigne de la volonté de coordination des programmes, projets et actions de promotion de la santé et prévention destinés aux enfants, aux jeunes et à leurs familles. Ses missions sont les suivantes:

- soutenir l'enfant en regard de sa santé, dans le contexte scolaire, pour l'accompagner durant son parcours de formation;
- assurer la mise en œuvre des programmes cantonaux et communaux de prévention et de santé;
- développer et participer à l'élaboration des programmes/projets et à leur priorisation;
- assurer la coordination avec les autres acteurs cantonaux, communaux et institutionnels;
- décider des offres de prestations et de leur priorisation en lien avec le développement de l'enfant ainsi que de la prévention dans le contexte de la santé scolaire;

— offrir ses services aux établissements scolaires et aux structures de garde des enfants comprises et soutenues dans la loi sur l'accueil de jour des enfants.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Assistant·e·s dentaires	6.30	6.00	6.30	6.00
Cabinet d'orthodontie	7.85	7.25	7.75	6.45
Direction et secrétariat	8.00	8.00	8.10	7.40
Médecins scolaires	0.78	0.12	0.78	–
Pédodontistes	6.40	6.00	6.40	6.00
Prophylaxistes dentaires	1.10	1.10	1.10	1.10
Sect. Santé Comm. + Projets PSPS	17.40	17.15	17.40	17.60
Total service	47.83	45.62	47.83	44.55

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2024
Total service	0.00

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nb	ept	nb	ept
Assistant·e·s dentaires	8	6.00	8	6.00
Cabinet d'orthodontie	9	7.25	8	6.45
Direction et secrétariat	11	8.00	9	7.40
Médecins scolaires	1	0.12	–	–
Pédodontistes	7	6.00	7	6.00
Prophylaxistes dentaires	2	1.10	2	1.10
Sect. Santé Comm. + Projets PSPS	26	17.15	26	17.60
Total service	64	45.62	60	44.55

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2023	31 décembre 2024
	nb	nb
	–	–
Total service	0	0

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2024	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	14	10
	sortant(s)	entrant(s)
	–	–
Total service	14	10

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	6
Départ à la retraite	5
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	1
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	14

Auxiliaires

	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	27	1.69	20	1.59
Auxiliaires mensualisé·e·s	-	-	3	0.52
Auxiliaires payé·e·s au forfait	-	*	-	*
Total service	27	1.69	23	2.11

* information indéterminée car à la tâche

Événements marquants

En raison de l'absence prolongée de la cheffe de service, un intérim a été mis en place dès le mois d'août, assuré conjointement par la secrétaire générale de la DEJQ et un médecin adjoint pour les questions médicales.

L'Office de santé a pu compter avec le soutien du Canton via la Direction générale de la santé, au travers d'une convention qui assure l'essentiel des salaires des infirmières et infirmiers en milieux scolaires, même si la Commune consolide l'effectif par 3 ept.

Les liens avec l'Unité de Promotion de la Santé et de la Prévention en milieu Scolaire (UPSPS) cantonale se sont renforcés, permettant de développer des synergies et d'aborder conjointement des modifications dans le travail, en tenant compte des réalités changeantes des besoins de santé à l'école.

Dans le dernier trimestre, des distributeurs de protections menstruelles ont été posés dans tous les bâtiments scolaires accueillant des élèves de 7P à 11P par le SEP, qui a en plus financé un 0.2 ept d'infirmières pendant quelques mois, pour coordonner l'accompagnement, la sensibilisation des élèves à la précarité menstruelle et pour le bon usage de ces distributeurs.

Dès septembre 2024, toutes les collaboratrices et collaborateurs qui en ont besoin, dans le cadre de leur activité, peuvent faire appel aux interprètes communautaires d'Appartenances, via la plateforme de l'Association.

L'Office dentaire continue le renouvellement au sein de l'équipe des médecins dentistes, avec le départ à la retraite d'un des 2 orthodontistes et l'engagement d'une nouvelle professionnelle qui commencera son travail en janvier 2025. Avec la nouvelle organisation et sous l'impulsion de la cheffe de file, le volume de travail augmente, ce qui se reflète aussi sur le chiffre d'affaire.

Personnel

Personnel fixe

En 2024, l'Office de santé a essayé au maximum de laisser les infirmières dans les mêmes établissements scolaires, dans le but d'améliorer le travail en réseau. Mais, au vu des absences de

longue durée de quelques infirmières, leur remplacement par des infirmières auxiliaires a été nécessaire. Il n'a pas toujours pu être complètement assuré tant le marché du travail pour cette profession est tendu. À la rentrée scolaire d'août néanmoins, 5 infirmières ont pu être engagées, correspondant à 3.6 ept.

A fin juin, un des médecins scolaires a cessé son travail et l'un des 3 médecins restants a repris temporairement son activité. Une solution plus pérenne est en voie de construction et devrait pouvoir être effective pour la rentrée scolaire 2025.

Le cabinet d'orthodontie fonctionne depuis la rentrée scolaire 2024 avec un orthodontiste en moins. Grâce à une réorganisation du cabinet d'orthodontie, l'accueil et le suivi des traitements des patientes et patients a pu être assuré.

Personnel auxiliaire – stagiaire – apprentie et apprenti

En sus du personnel fixe, le SSPR fait appel à du personnel auxiliaire:

- environ 10 infirmières poolistes (nombre fluctuant au cours de l'année en raison des engagements et départs de ces professionnelles et professionnels très mobiles);
- 1 médecin dentiste pédodontiste. Le remplacement des pédodontistes et orthodontistes n'est pas aisé tant le marché du travail est tendu dans ces spécialités.

Principales activités

Office de santé

L'Office de santé a pour principale mission de promouvoir la santé physique et psychique des enfants, particulièrement celles et ceux scolarisés dans les établissements lausannois, par le biais des compétences de médecins, médecins-pédiatres ainsi qu'infirmières et infirmiers en milieu scolaire.

Les activités de santé scolaire développées dans le cadre de l'Office de santé font l'objet d'une subvention institutionnelle du Canton. Des travaux et réflexions concernant le devenir de la promotion de la santé et prévention en milieu scolaire ont été menés au Canton. Il s'en est suivi une réorganisation de l'Unité PSPS (UPSPS). Ces décisions ne manqueront pas d'impacter dans un second temps l'Office de santé, dans l'intérêt de la préservation et du développement du volet sanitaire du mandat en santé scolaire. Elles devraient permettre d'améliorer les synergies et les liens entre le SSPR et l'UPSPS.

Activités du service en appui externe, collaboration avec l'UPSPS

Hors périodes d'absence, les 2 infirmières responsables et projets ont pris part à un rythme hebdomadaire aux séances à visée collaborative organisées à l'UPSPS. Depuis l'automne 2024, des réunions régulières ont eu lieu pour améliorer les synergies et harmoniser les pratiques entre les services de santé scolaire du Canton et de la Ville de Lausanne, en particulier pour les enfants à besoins de santé particuliers, ou en ce qui concerne les vaccinations effectuées en milieu scolaire.

Collaboration avec la Direction générale de la santé, le service du médecin cantonal, le SPE et le SEP

Le service a continué à prendre part aux séances du comité de pilotage vaccination, ainsi qu'aux séances de travail placées sous l'égide du médecin cantonal.

Le service participe activement à divers groupes de travail: santé mentale et Ukraine, besoins sanitaires en milieu scolaire, besoins sanitaires des enfants migrants, école et santé mentale. Un renforcement de la coordination interne à la direction EJQ s'est faite avec notamment les responsables du SPE pour améliorer les collaborations avec les institutions en charge de l'accueil de jour préscolaire et d'en définir le périmètre.

Finalement, la direction ad intérim a participé à des réunions de la CRL ou de sa délégation et a défini des rencontres régulières à l'avenir.

Formation aux premiers secours pour le corps enseignant, les professionnelles et professionnels des établissements scolaires

Les 2 infirmières responsables gèrent et supervisent ces formations données avec le concours d'infirmières et infirmiers en milieu scolaire, selon un protocole bien établi.

En 2024, 9 sessions de formation d'une demi-journée ont été organisées. Elles ont permis d'assurer la formation de 158 professionnelles et professionnels, principalement des membres du corps enseignant, mais aussi des collaboratrices et collaborateurs des équipes du parascolaire (APEMS). Cela représente un nombre largement inférieur aux recommandations cantonales. La modalité de la formation fait l'objet d'une attention particulière et devrait aboutir à une meilleure acceptation de la part des directions d'établissements.

Programmes de santé

Dépistage visuel

Le dépistage visuel est maintenu en ville de Lausanne, à 3 reprises, au cours de la scolarité obligatoire, en 3P, 5P et 7P. 4'132 enfants ont fait l'objet d'une mesure de dépistage visuel au cours de l'année scolaire 2023–2024. Pour 370 enfants (9%), un contrôle visuel médical a été recommandé, ce qui justifie largement cette mesure de dépistage.

Intégration scolaire

Pour l'année scolaire 2023–2024, 492 enfants qui suivent leur scolarité à Lausanne ont été concernées et concernés par l'élaboration d'un document intitulé «Besoins de santé particuliers». Les mesures définies dans ces documents visent à permettre un accueil de qualité des enfants avec un problème de santé. Ces mesures sont partagées avec les enseignantes et enseignants, en accord avec les parents.

Entretiens proposés aux enfants avec leurs parents en 2P

Pour l'année 2023–2024, les infirmières du secteur primaire ont réalisé 581 entretiens pour ces enfants avec leurs parents. Dans ce cadre, diverses thématiques sont abordées, telles que la qualité de l'intégration de l'enfant dans le contexte scolaire, ses besoins fondamentaux (sommeil, alimentation, activités, etc.) ou l'usage des écrans.

Entretiens de santé et visites médicales pour les enfants nouveaux arrivants

Le SSPR maintient la réalisation d'entretiens de santé systématiques par une infirmière en milieu scolaire pour les enfants nouveaux arrivants. Cette prestation se révèle particulièrement pertinente pour les enfants qui arrivent dans un contexte de migration forcée, les mineures et mineurs non accompagnés, les enfants non enregistrés (clandestins) ou avec permis précaire. Dans le cadre des arrivées depuis l'Ukraine, alors que les adultes font l'objet d'une évaluation médicale systématique dès lors qu'ils sont enregistrés via l'EVAM, ce n'est pas le cas des enfants. Pour les enfants sans suivi médical, ces entretiens de santé par l'infirmière sont, selon les besoins identifiés, complétés d'une visite médicale par la ou le médecin scolaire, ou la famille est directement orientée dans le réseau sanitaire local.

Projets de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (PSPS)

Pour l'année 2024, 26 projets ont été déployés et ont donné lieu à des mesures de facturation: 13 projets au primaire et 13 au secondaire. Les dépenses acquittées en 2024 pour les projets PSPS ont été de CHF 54'517.– dont CHF 18'172.– à charge de la Ville de Lausanne.

Vaccinations – Doses administrées (année scolaire 2023–2024)

vaccin Revaxis	1 dose
vaccin Boostrix	334 doses
vaccin Boostrix-Polio	115 doses
vaccin Engerix B	172 doses
vaccin HPV	834 doses

Visites médicales

Le nombre des visites médicales réalisées au cours de l'année scolaire 2023–2024 est de 280.

Prestations individuelles des infirmières et infirmiers ainsi que des médecins scolaires

Le repérage et l'orientation d'enfants en situation de souffrance psychique, de négligence, voire de maltraitance, constitue un volet important qui requiert de plus en plus de temps et d'attention de la part des infirmières en milieu scolaire. Une augmentation progressive des sollicitations pour des situations médico-psychosociales complexes est observée.

Office dentaire

La mission de l'Office dentaire est de promouvoir la santé bucco-dentaire, prévenir les maladies bucco-dentaires et, si nécessaire, prodiguer des soins aux enfants qui suivent leur scolarité à Lausanne.

Prestations proposées par l'Office dentaire

L'offre de prestations de l'Office dentaire se décline selon 3 axes: prévention primaire, dépistage et soins:

- consultations individuelles et détartrage dentaire pour toutes les patientes et patients du cabinet d'orthodontie, effectués par l'hygiéniste au cabinet;
- prophylaxie collective: éducation à la santé bucco-dentaire, dans les classes primaires des établissements scolaires, effectuée par 2 collaboratrices et collaborateurs spécialistes en santé bucco-dentaire;
- soins conservateurs dispensés par les médecins-dentistes (pédodontistes) des 7 cabinets dentaires de l'Office dentaire dédiés exclusivement aux soins aux enfants d'âge scolaire;
- soins orthodontiques réalisés par les médecins-dentistes orthodontistes du cabinet dentaire du groupe orthodontique de Montbenon;
- dépistage dentaire scolaire annuel, effectué par les médecins-dentistes de l'Office dentaire pour les élèves des établissements scolaires lausannois, les élèves d'institutions spécialisées et de quelques écoles privées, ainsi que les élèves de Belmont-sur-Lausanne;
- contrôle dentaire obligatoire avec ou sans radiographie pour les enfants en 1P, avec possible rattrapage en 2P. Effectué au cabinet dentaire par les médecins dentistes de l'Office dentaire. Cette prestation est financée par le Canton.

Les traitements sous Méopa ou narcose sont les nouvelles prestations proposées aux parents par l'Office dentaire.

Prophylaxie – éducation à la santé bucco-dentaire

Le système de programmation des séances de prophylaxie a été revu pour un horaire par établissement scolaire sur le même principe que les dépistages scolaires.

Pour l'année scolaire 2023–2024, les 2 prophylaxistes (1.1 ept) ont fait des interventions dans 530 classes des établissements lausannois, réparties dans 47 bâtiments scolaires, soit auprès de 9'839 élèves. S'y ajoutent dans l'établissement de Belmont-sur-Lausanne 12 classes pour 253 enfants.

Chiffre d'affaire et demandes d'aides financières individuelles

Sur l'année 2024, 91 demandes de réductions d'honoraires ont été examinées. Le montant total des aides individuelles accordées correspond, en référence aux devis établis, à la somme globale de CHF 83'694.25, soit CHF 50'219.95 pour financer des soins de pédodontie et CHF 33'476.25 pour les soins d'orthodontie.

Renforcement de l'harmonisation des pratiques professionnelles

Sous l'impulsion de la cheffe de file métier, l'harmonisation des pratiques professionnelles des équipes se poursuit grâce à des formations continues. S'y ajoutent aussi le développement de protocoles ainsi que la poursuite de la gestion centralisée des commandes.

Dépistage dentaire scolaire annuel

Les données ci-dessous confirment ce que craignaient les professionnelles et professionnels en contexte de pandémie avec annulation des rendez-vous et renoncement aux soins, soit une dégradation de l'état bucco-dentaire des enfants, dont une augmentation de la catégorie IV alors que, depuis 5 ans, les résultats des dépistages montraient une amélioration continue.

L'introduction des contrôles dentaires obligatoires pour les enfants de 1P, effectués en présence de l'adulte de référence pour l'enfant, laissent toutefois espérer la possibilité de renforcer la prise de conscience de l'importance de l'hygiène bucco-dentaire et des soins dentaires éventuellement nécessaires chez l'enfant. L'objectif de santé publique vise la disparition de cas en catégorie IV.

Contrôles dentaires obligatoires 1P

Sur les 1'325 enfants que cela concerne, 1'104 ont suivi une consultation au cabinet dentaire pour ce contrôle dentaire, et 90 ont bénéficié de radiographies dentaires complémentaires. Ce sont 128 enfants de plus que l'année précédente.

Une attention particulière a été portée à l'état de santé bucco-dentaire des enfants à leur entrée à l'école: la surreprésentation des enfants en catégorie IV est à nouveau en diminution, mais reste un point de vigilance.

Visites de dépistage – tableau récapitulatif 2024

	Nombre de classes	Effectif	Abs.	Dépistages	Catégorie			
					I	II	III	IV
Classes primaires	425	6685	425	6260	3749	1263	1047	201
Classes secondaires	362	6813	463	6350	4350	1220	732	48
Institutions spécialisées	43	383	49	334	223	48	51	12
Belmont-sur-Lausanne	16	284	9	275	201	26	47	1
Total	844	14'076	760	13'286	8'347	2'208	2'397	334

Catégorie I: Sans carie, ni obturation 64.5%

Catégorie II: Sans carie, avec obturations 19.3%

Catégorie III: Avec caries 14.2%

Catégorie IV: Bouches négligées 1.98%

Elèves inscrits à l'Office dentaire 31%

Service de psychologie scolaire (SPS)

Principales missions du service

- offrir aux enfants de Lausanne et à leurs familles des consultations, des évaluations et des suivis thérapeutiques en psychologie, psychomotricité et logopédie;
- travailler en étroite collaboration avec les partenaires de l'école, en particulier le corps enseignant et les directions des établissements scolaires lausannois, et offrir des prestations indirectes et de conseil;
- conseiller les familles, les élèves et les partenaires pour favoriser l'intégration psychosociale, culturelle, financière, juridique et personnelle des enfants et de leurs familles, dans le but d'une scolarité harmonieuse des enfants de Lausanne;

- être au service du développement des enfants et des adolescentes et adolescents afin de les aider à restaurer leur processus évolutif et à s'épanouir à l'école comme dans leur famille;
- traiter les demandes d'interventions ainsi que toutes les prestations de logopédie indépendante par délégation cantonale.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Assistants sociaux – SPS	6.00	5.20	6.00	5.70
Direction et secrétariat SPS	4.45	4.45	4.05	4.05
Logopédistes	16.85	16.85	18.95	19.25
Psychologues	16.65	16.70	18.10	18.70
Psychomotricien-ne-s	6.75	6.75	8.55	8.55
Total service	50.70	49.95	55.65	56.25

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2024
Total service	4.95

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nb	ept	nb	ept
Assistants sociaux – SPS	8	5.2	9	5.7
Direction et secrétariat SPS	7	4.45	6	4.05
Logopédistes	24	16.85	27	19.25
Psychologues	25	16.7	27	18.7
Psychomotricien-ne-s	10	6.75	12	8.55
Total service	74	49.95	81	56.25

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2023	31 décembre 2024
	nb	nb
	–	–
Total service	0	0

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2024	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	3	10
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	–	–
Total service	3	10

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	–
Convention de départ	–
Décès	–
Démission	3

Départ à la retraite	-
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	3

Auxiliaires

	31 décembre 2023		31 décembre 2024	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé.e.s à l'heure	62	0.57	14	0.07
Auxiliaires mensualisé.e.s	9	2.98	7	1.83
Auxiliaires payé.e.s au forfait	-	*	1	*
Total service	71	3.55	22	1.90

*information indéterminée car à la tâche

Faits marquants pour le service

Une augmentation de quasiment 10% du personnel du Service de psychologie scolaire (SPS) a eu lieu en 2024 grâce à l'obtention de nouveaux postes financés par le Canton de Vaud, notamment en logopédie. Ces nouvelles forces sont les bienvenues dans le but de diminuer les temps d'attente importants pour certaines prestations en faveur des enfants, comme les suivis réguliers. C'est également un défi en matière d'accueil dans le service, de locaux disponibles et d'accompagnement dans le travail. Le développement de nouveaux types de prise en charge comme le recours plus fréquent à la thérapie brève, des activités de prévention, des groupes ou des ateliers pour le corps enseignant est central dans le but de répondre dans les meilleurs délais aux demandes de consultations des familles lausannoises. Par ailleurs, un virage numérique a été opéré, puisqu'il n'y a plus de dossiers papier des patientes et patients depuis l'été grâce à l'outil de gestion des mesures individuelles (OGEMI) implanté et géré par l'Etat de Vaud et à l'achat d'un ordinateur portable pour chaque collaboratrice et collaborateur du SPS.

Principales activités 2024

Administration – Personnel – Finances

Ressources humaines

En 2024, 5.45 ept supplémentaires sont financés par l'Etat de Vaud. Plusieurs professionnelles et professionnels ont donc pu augmenter leur taux d'activité à l'interne du service à la faveur de ces nouveaux pourcentages qui ont permis aussi l'engagement de 4 logopédistes à temps partiel, de 2 psychologues et de 2 psychomotriciennes. Un renfort de 0.5 ept, sous forme d'auxiliaariat, a également été attribué au groupe des assistantes et assistants sociaux scolaires. Une absence longue durée de 2 cadres du service a compliqué l'encadrement des nouvelles collaboratrices et collaborateurs par endroit.

Le SPS poursuit sa mission qui lui tient à cœur de service formateur en déployant notamment un nouvel accord avec la HETSL afin de former des étudiantes et étudiants en travail social, en plus des étudiantes et étudiants de master en psychologie, psychomotricité et logopédie des universités et d'une apprentie au secrétariat.

Finances

Une convention règle le financement par le Canton de toutes les prestations de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire à Lausanne, y compris les frais d'interprétariat. Ils sont en augmentation de 26%, en lien avec l'externalisation de cette prestation dont le mandat est confié à l'association Appartenances.

Le budget annuel d'aides individuelles aux enfants scolarisés et scolarisées à Lausanne issus de familles précarisées a été entièrement utilisé, souvent pour permettre des activités de vacances ou extra scolaires régulières. Le Fonds Marino EJQ est également utilisé à cet effet et l'a été pour un montant supérieur à celui de 2023.

Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS)

Prestations

À fin 2024, environ 2'000 dossiers sont actifs et environ 1'000 en logopédie indépendante conventionnée, soit approximativement 20% des élèves de Lausanne. Une majorité concerne la logopédie et des enfants de 6 à 11 ans environ. Les prestations de psychomotricité sont quasiment exclusivement délivrées au bénéfice d'enfants jeunes, entre 4 et 10 ans. Les prestations des psychologues en milieu scolaire bénéficient de manière presque égale à des enfants et des jeunes tout au long de leur scolarité obligatoire, soit de 4 à 16 ans.

Les différentes équipes PPLS, constituées de 10 à 17 professionnelles et professionnels, tendent à diversifier leurs pratiques afin d'offrir plus de types de prise en charge pour répondre aux nombreuses demandes de consultations. Elles et ils mettent en place davantage de groupes thérapeutiques, favorisent la guidance parentale, diminuent le nombre de séances de certains suivis en individuel ou participent à un programme de prévention des difficultés de la lecture (Histoire de Mots). Les prestations indirectes en appui au corps enseignant se développent avec la mise en place notamment d'entretiens de prévention pour les enseignantes et enseignants des plus jeunes ou de permanences pluridisciplinaires pour une aide rapide en cas de situation d'élève lourde et en favorisant la consultation collaborative. Les sollicitations de la part des 15 directions scolaires augmentent, notamment pour du conseil de psychologie, ainsi que des participations à différents groupes de réflexion mis en place dans les établissements autour de thématiques comme les défis à l'école avec les élèves autistes, le refus scolaire chez les adolescentes et adolescents, les élèves avec de gros problèmes de comportement, etc.

Interventions d'urgence et cellules de crise

Dans le cadre du protocole cantonal GRAFIC (groupe d'accompagnement et de formation en cas d'incident critique en milieu scolaire), les cadres et les psychologues sont sollicités par les directions des établissements scolaires en cas de mise sur pied d'une cellule de crise, avec la responsabilité de l'aide à apporter aux personnes impactées au sein du milieu scolaire.

En 2024, 14 événements critiques ont eu lieu dans le milieu scolaire lausannois parmi lesquels 5 décès, 4 agressions et 5 mises en danger d'élèves. 24 professionnelles et professionnels du SPS ont été impliqués dans ces situations d'urgence et de crise pour plus de 100 heures de travail d'intervention et de coordination, souvent le week-end, en soirée ou pendant les vacances scolaires. Ces chiffres sont stables par rapport aux années précédentes.

Les 8 classes régionales de pédagogie spécialisée (CRPS) de Lausanne

Un nouveau cadre cantonal, la mise sur pied d'un échancier lausannois ainsi que la constitution formelle d'un comité de pilotage vont tendre à consolider les liens et les collaborations, en plus de favoriser l'harmonisation des pratiques dans les différentes équipes de PPLS et d'enseignement spécialisé impliquées dans le travail pour les élèves les plus en difficulté.

Locaux

L'arrivée de nouvelles collaboratrices et collaborateurs a nécessité l'aménagement de 6 nouveaux bureaux de consultation dans plusieurs bâtiments scolaires de la ville, sans compter l'emménagement, dès janvier 2024, d'une équipe du SPS et l'aménagement d'une salle de psychomotricité dans la nouvelle école des Plaines-du-Loup.

Collaborations du service au sein de la Direction EJQ

De nouvelles collaborations professionnelles se mettent en place dans le quartier des Plaines-du-Loup et notamment avec les cabinets médicaux et thérapeutiques avoisinants, de même qu'avec l'APEMS. L'importance de favoriser des synergies des corps professionnels ayant des missions d'aide et de soins aux enfants et aux familles à l'intérieur de chaque quartier lausannois est identifiée par la direction EJQ comme centrale. L'un des buts est d'éviter que les cabinets thérapeutiques et médicaux ne se trouvent qu'au centre-ville.

Une intensification des collaborations déjà existantes entre les équipes du parascolaire et les psychologues du SPS est également envisagée.

Assistance sociale scolaire

Le nombre de situations familiales prises en charge par les 9 assistantes sociales scolaires reste relativement stable avec environ 1000 dossiers ouverts dont 275 nouvelles situations signalées en 2024. On note une augmentation des interventions sociales auprès de parents avec un ou des enfants à besoins scolaires particuliers ce qui amène une collaboration soutenue avec les autres professionnels fonctions ressources en milieu scolaire.